



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

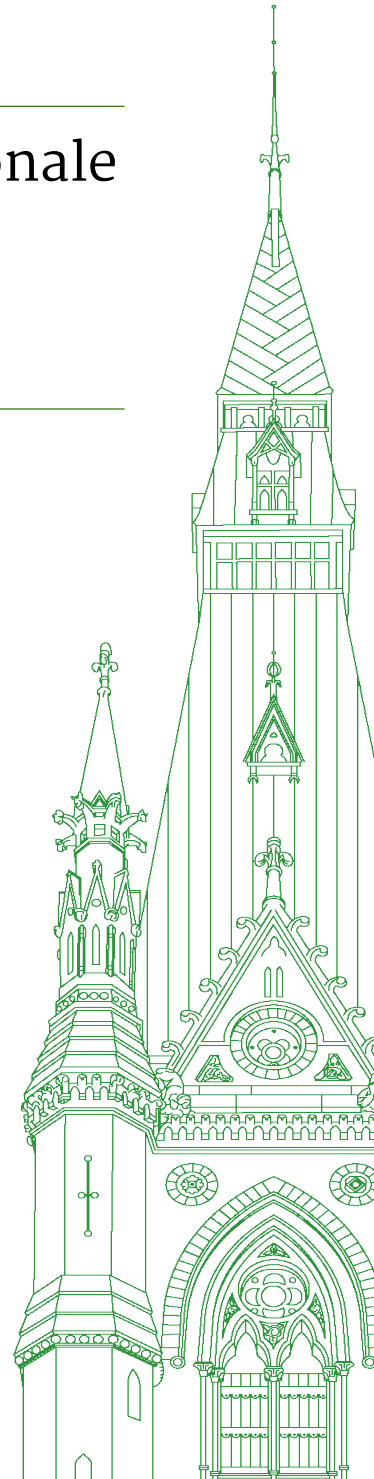
Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 031

Le lundi 20 avril 2026

Président : Charles Sousa



Comité permanent de la défense nationale

Le lundi 20 avril 2026

• (1100)

[Traduction]

Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 31^e réunion du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 16 septembre 2025, le Comité se réunit pour étudier la situation des membres francophones et autochtones des Forces armées canadiennes.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

Avant de poursuivre, j'invite les participants à consulter les lignes directrices qui se trouvent sur la table. Ces mesures visent à prévenir les incidents acoustiques et les effets Larsen et à protéger la santé et la sécurité des interprètes.

J'aimerais rappeler aux témoins et aux députés de bien vouloir attendre que je les nomme avant de prendre la parole. Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Pour ceux qui sont sur Zoom, veuillez utiliser la fonction « Lever la main ». Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions.

Pour l'interprétation, vous pouvez utiliser votre oreillette et sélectionner le canal approprié, soit le parquet, l'anglais ou le français. Ces options sont également disponibles sur Zoom.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Nous accueillons Mme Grazia Scoppio, professeure émérite en études de défense, Collège militaire royal du Canada, par vidéoconférence; Mme Danielle Teillet, historienne de l'histoire militaire autochtone, qui est ici en personne; M. P. Whitney Lackenbauer, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'étude du Nord canadien, qui se joint à nous par vidéoconférence également; et M. Peter Kikkert, professeur adjoint, Politiques publiques et gouvernance, Institut de gouvernement Brian Mulroney, qui participe également par vidéoconférence.

Je vais d'abord céder la parole à Mme Scoppio, puis à Mme Teillet et ensuite à M. P. Whitney Lackenbauer. Nous terminerons avec M. Peter Kikkert. Vous disposez tous d'un maximum de cinq minutes.

Madame Grazia Scoppio, vous avez la parole.

Grazia Scoppio (professeure émérite en études de défense, Collège militaire royal du Canada, à titre personnel): Bonjour.

Je m'appelle Grazia Scoppio. Je me joins à cette réunion depuis Kingston, en Ontario, située sur le territoire traditionnel des Hurons-Wendats, des Haudenosaunee et des Anishinabe. Je remercie ces nations de prendre soin de ces terres partagées et d'en assurer l'intendance.

Depuis plus de 20 ans, je mène des recherches sur le personnel militaire, notamment sur le recrutement d'une force diversifiée, les questions liées au genre dans les forces armées, et la participation des immigrants et des Autochtones dans l'armée. Au cours des dernières années, les Forces armées canadiennes, ou FAC, ont accompli des progrès considérables dans leurs efforts visant à accroître la diversité de leur personnel, en modifiant leurs politiques et en améliorant leur culture organisationnelle afin de devenir plus inclusives et équitables. Cela dit, il y a encore des défis. Je ne soulignerai ici que quelques-uns des enjeux concernant les membres autochtones des Forces armées canadiennes, et je serai heureuse d'en discuter plus en détail pendant la réunion.

La proportion de membres autochtones au sein des Forces armées canadiennes augmente lentement et représente actuellement environ 3 % de l'effectif total des forces. Toutefois, ce taux reste inférieur à l'objectif de recrutement des Forces armées canadiennes, fixé à 3,5 %, et inférieur à la proportion globale de la population autochtone au Canada, qui est d'environ 5 %. En effet, les Forces armées canadiennes n'atteignent toujours pas leurs cibles en matière de recrutement. Comme le soulignent de nombreux rapports, dont celui de la vérificatrice générale du Canada publié en 2025, le système de recrutement est très lent, et plus de 50 % des candidats, dont des Autochtones, se retirent du processus.

Les programmes destinés à recruter des Autochtones, à savoir le Programme d'enrôlement des Autochtones des Forces armées canadiennes, le Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones, ou PILA, et les programmes d'été pour les Autochtones, comme les programmes Bold Eagle et Raven, sont des moyens efficaces d'attirer les jeunes Autochtones. Cela dit, toutes les places ne sont pas comblées et il est difficile de retenir les participants une fois qu'ils terminent ces programmes.

Il existe également des problèmes liés à la culture organisationnelle des Forces armées canadiennes. Cette culture n'a pas été inclusive à l'égard des membres autochtones, malgré la mise en place de ressources de soutien, comme les conseillers autochtones. Tous les membres des Forces armées canadiennes doivent aussi suivre une formation obligatoire sur la sensibilisation à la culture autochtone. Cette formation dispensée à distance se résume toutefois à une simple formalité et ne permet pas d'apprendre grand-chose.

Parmi les autres problèmes touchant les membres autochtones des Forces armées canadiennes, on peut citer les départs précoces et le manque de soutien pour les déplacements afin d'assister aux funérailles de membres de la famille dans des communautés autochtones éloignées. Ces situations ne relèvent peut-être pas des lignes directrices des Forces armées canadiennes. Ensuite, des membres autochtones ont été victimes de discrimination et de racisme au cours de leur service militaire. D'autres groupes racisés au sein des Forces armées canadiennes connaissent la même situation, comme en témoignent les excuses officielles que la générale Jennie Carignan, chef d'état-major de la défense, a récemment présentées aux membres actuels et anciens des Forces armées canadiennes qui ont souffert des conséquences du racisme systémique, de la discrimination raciale et du harcèlement racial pendant leur service militaire.

Malgré ces défis et ces obstacles, de nombreux membres autochtones choisissent de se joindre aux Forces armées canadiennes pour servir le Canada avec loyauté. Cela leur offre une voie vers la mobilité économique et sociale, ainsi qu'une carrière militaire épanouissante.

Il est extrêmement important de favoriser la participation des membres autochtones au sein des Forces armées canadiennes, de manière significative et respectueuse, et ce pour de nombreuses raisons, notamment pour refléter la diversité de la population autochtone canadienne, pour renforcer la présence des Forces armées canadiennes dans le Nord et pour promouvoir la réconciliation. Comme l'a dit la générale Carignan, les Forces armées canadiennes peuvent et doivent faire mieux.

Merci. *Meegwetch.*

• (1105)

Le président: Merci beaucoup.

Je cède maintenant la parole à Mme Danielle Teillet pour cinq minutes.

Danielle Teillet (historienne, Histoire militaire autochtone, Musée canadien de la guerre): *Taanishi.* Bonjour. Je m'appelle Danielle Teillet, et je suis une Métisse de la rivière Rouge originaire du territoire visé par le Traité n° 1. Je suis maintenant établie ici, à titre d'invitée sur le territoire algonquin anishinabe non cédé et non abandonné. Je suis également la première historienne de l'histoire militaire autochtone au Musée canadien de la guerre.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée à contribuer à cette importante étude. En tant qu'historienne, je peux vous donner un aperçu historique de certaines expériences liées au service militaire autochtone, mais je ne suis pas bien placée pour aborder les questions plus contemporaines.

Une compréhension du contexte historique du service militaire autochtone peut nous aider à mieux comprendre les problèmes actuels. Comme vous pouvez l'imaginer, je ne pourrai, en cinq minutes, qu'effleurer la surface de cette histoire très complexe. Pour comprendre les difficultés auxquelles ont été confrontés les militaires autochtones au début du XX^e siècle, à l'époque des guerres mondiales, il est essentiel de tenir compte du contexte plus large dans lequel s'inscrivait le traitement réservé aux peuples autochtones en général, en raison de la discrimination systémique et des politiques et des lois coloniales. La manière dont le gouvernement et la société traitaient les anciens combattants autochtones était indissociable du traitement réservé aux Autochtones en général.

À cette époque, certains obstacles ont marqué l'enrôlement volontaire et le service des Autochtones dans les forces armées. Par exemple, au début de la Première Guerre mondiale, le gouvernement dissuadait les membres des Premières Nations de s'enrôler, en partie en raison de représentations négatives et racistes dans la littérature populaire de l'époque qui ont mené à une logique paternaliste selon laquelle les Allemands pourraient refuser d'accorder les prétendus « privilèges de la guerre civilisée » aux soldats issus des Premières Nations. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le recrutement dans la Marine et la force aérienne exigeait au départ que les volontaires soient « d'ascendance européenne et de race blanche ». Ces politiques restrictives n'ont pas été appliquées systématiquement; à mesure que le nombre de victimes a augmenté au cours des deux guerres, ces types d'obstacles ont été abandonnés afin de stimuler le recrutement.

La conscription, mise en place lors des deux guerres mondiales, devait s'appliquer à l'ensemble des peuples autochtones, ou en tout cas, le gouvernement ne voyait aucune raison pour qu'il n'en soit pas ainsi. Des communautés des Premières Nations de tout le pays ont présenté des pétitions pour faire valoir que puisque les membres des Premières Nations n'avaient pas accès à tous les droits dont jouissaient les citoyens canadiens, ils ne devraient pas être contraints de partir à la guerre comme les Canadiens émancipés.

Le gouvernement a fini par exempter tous les Indiens inscrits de la conscription lors de la Première Guerre mondiale. Il n'y a pas eu d'exemption générale de ce genre pendant la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, seuls les membres des Premières Nations de certaines régions visées par un traité, où des promesses verbales avaient été faites, leur garantissant qu'ils n'auraient pas à combattre lors de guerres futures, ont été exemptés de l'obligation de servir à l'étranger.

Pour de nombreux Autochtones qui ont servi à cette époque, le service en temps de guerre leur a permis de se sentir, pour la première fois, sur un pied d'égalité avec leurs pairs, les colons blancs. Cependant, à leur retour au Canada, après leur service, ils ont été confrontés à la même discrimination qu'ils avaient connue avant de s'enrôler.

En général, les anciens combattants autochtones n'ont pas bénéficié d'un traitement égal après leur retour à la vie civile. Les anciens combattants qui étaient des Indiens inscrits, plus particulièrement, sont devenus, à leur retour au pays, des pupilles de l'État. En raison de restrictions telles que l'interdiction de vendre de l'alcool aux Indiens inscrits, de nombreux anciens combattants des Premières Nations ne pouvaient pas participer aux activités de la Légion, car on servait de l'alcool lors de nombreuses activités. De plus, ce n'est qu'en 1960 que les Indiens inscrits ont obtenu le droit de vote aux élections fédérales. En vertu de la Loi sur les Indiens du Canada, ces hommes ne jouissaient pas de tous les droits et avantages liés à la citoyenneté, mais ils s'étaient néanmoins engagés volontairement pour aller faire la guerre pour le Canada.

De nombreux anciens combattants autochtones avaient le sentiment qu'il y avait un décalage entre l'importance de leur service et de leurs sacrifices pendant la guerre et les réalités politiques, économiques et sociales auxquelles ils étaient confrontés à leur retour au pays. Cela s'expliquait en grande partie par le fait qu'ils n'avaient souvent pas accès aux mesures de soutien offertes aux anciens combattants. Les pensions et les prestations, comme les concessions de terre et les subventions mises en place par le gouvernement pour soutenir les anciens combattants après les deux guerres, étaient en théorie accessibles à tous les anciens combattants; or, la plupart des demandes présentées par des Autochtones ont été rejetées.

Ces injustices ont eu des répercussions durables pour de nombreux anciens combattants autochtones. Certains se sont mobilisés politiquement pour défendre les droits des Autochtones et des anciens combattants après leur service. Ces expériences sont bien documentées dans la littérature et dans les entrevues menées auprès d'anciens combattants autochtones.

J'espère que ce très bref aperçu historique vous a permis de mettre les choses en contexte alors que vous vous penchez sur des questions plus actuelles dans le cadre de cette étude. Les difficultés auxquelles se sont heurtés les militaires autochtones en raison des structures sociales, législatives et politiques discriminatoires après les deux guerres mondiales ont persisté pendant longtemps, tout comme le manque de reconnaissance à leur égard.

• (1110)

Marsi, et merci de votre attention.

Le président: Merci.

Monsieur Whitney Lackenbauer, vous avez la parole pour cinq minutes.

P. Whitney Lackenbauer (professeur, Chaire de recherche du Canada sur l'étude du Nord canadien, Trent University): Merci.

Je suis heureux de me joindre à vous depuis le comté d'Oxford, sur le territoire traditionnel anishinabe et le territoire neutre visé par les traités du Haut-Canada.

Au cours des trois dernières décennies, j'ai consacré une grande partie de ma carrière universitaire à étudier le service des Autochtones dans les forces armées et leurs contributions à la défense de notre patrie. Dès le départ, j'ai été fasciné par les Rangers canadiens, de fiers Canadiens qui servent au sein d'une sous-composante unique de la Force de réserve. Leur mission de longue date consiste à assurer une présence militaire dans les régions nordiques, côtières et isolées du Canada, qui sont peu peuplées et où d'autres composantes des Forces armées canadiennes ne peuvent être déployées pour des raisons pratiques ou économiques. Avec plus de 5 000 membres dans plus de 200 collectivités, ils accomplissent cette mission de manière admirable.

À mon avis, les Rangers canadiens sont un excellent exemple de l'intégration concrète, par opposition à l'intégration symbolique, des savoirs, des façons d'être et des façons de percevoir le monde propres aux Autochtones et à l'armée. Il existe de nombreuses politiques qui mettent l'accent sur l'importance du savoir traditionnel autochtone et de la participation des Autochtones, ainsi que sur l'importance de la consultation et du partenariat. Or, ces politiques ne permettent pas, au bout du compte, de partager de manière concrète le pouvoir de définir les programmes ou de prendre des décisions. Les Rangers canadiens illustrent bien la réussite d'un

partenariat concret entre les Autochtones et la Couronne, fondé sur la confiance et le respect mutuels.

J'ai écrit de nombreux livres et articles sur l'histoire des Rangers canadiens, sur la forte participation des Autochtones au sein de cette organisation et sur les raisons pour lesquelles je considère les Rangers comme un exemple positif de réconciliation. Je tiens toujours à souligner que les Rangers ne font pas partie d'un programme pour les Autochtones. Ce sont des réservistes. Ils ne font pas partie d'un programme, et tous les Canadiens ont la possibilité de devenir des Rangers. Les Inuits, les Premières Nations et les Métis représentent la majeure partie de la population dans les petites collectivités de l'Arctique et du Nord, et cela se reflète dans la composition des Rangers canadiens.

Les statistiques officielles de l'armée — auxquelles on vient de faire référence — reposent sur une méthodologie très problématique et sur un ensemble de données d'auto-identification subjectives, qui ne reflètent jamais la participation réelle des Autochtones au sein des Rangers. De plus, elles excluent souvent les Rangers des statistiques relatives aux taux de participation des Autochtones dans les Forces armées canadiennes dans leur ensemble.

En 2021, j'ai rédigé un rapport dans lequel je laissais entendre que si nous avions rectifié les chiffres concernant les Rangers, cela aurait en fait porté le nombre estimé d'Autochtones servant dans les Forces armées canadiennes à l'époque à plus de 5 %. Ce chiffre est bien supérieur à l'objectif d'équité en matière d'emploi des Forces, selon lequel la représentation autochtone devrait atteindre 3,5 %.

La première chose que je proposerais, c'est de réexaminer ces statistiques d'un œil critique et de les mettre à jour. Je dis cela parce que je trouve que la sous-représentation persistante des militaires autochtones est préoccupante à plusieurs niveaux.

Premièrement, ces statistiques ne permettent pas de présenter les Forces armées canadiennes comme un employeur de choix pour les peuples autochtones, en particulier ceux qui vivent en dehors de la principale zone de concentration démographique. Il faut donc opérer un changement de mentalité pour comprendre comment mieux les soutenir afin de favoriser la réussite et d'accroître les possibilités professionnelles.

Si je voulais être cynique, je pourrais aussi interpréter cette sous-représentation comme le reflet de l'incapacité historique du Canada à rendre hommage aux Autochtones pour leur service au Canada. Le pourcentage d'Autochtones qui servent au sein des Rangers dans les collectivités éloignées des régions nordiques et de l'Inuit Nunangat est bien supérieur à la moyenne nationale. Nous devons célébrer cela plus ouvertement et ne pas penser immédiatement à la nécessité d'augmenter les chiffres.

J'ai dit que les Rangers, à mon avis, ont toujours eu une fonction plus concrète que symbolique, en tant que forme de service militaire spécialisé adapté aux priorités des communautés autochtones du Nord. Cette logique a été établie dans les années 1970, lorsque l'armée a commencé à redynamiser l'organisation des Rangers dans l'Arctique en adoptant un système de patrouilles communautaires dont les responsables sont choisis par les Rangers eux-mêmes. Cette autodétermination est depuis lors une caractéristique des Rangers et leur confère une légitimité à l'échelle locale.

Ensuite, en encourageant les Rangers à servir dans leurs communautés, on permet aux talents de demeurer dans le Nord. On ne cherche pas à les recruter ailleurs. On maintient alors le leadership dans le Nord, là où on en a le plus besoin. Cette approche est toujours valable aujourd'hui. Par ailleurs, le simple fait qu'il n'y ait pas d'âge de départ à la retraite montre clairement que l'armée reconnaît la valeur de la sagesse et de l'expertise des aînés pour assurer la sécurité et l'efficacité des opérations dans le Nord. Nous pourrions parler, pendant la période de questions et de réponses, du fait que les Rangers utilisent leur propre équipement et leurs propres vêtements lors des opérations, et de la façon dont cela s'inscrit dans les pratiques autochtones.

Pour conclure, une critique injustifiée que l'on entend parfois est que les Rangers ne sont pas entraînés au combat et ne constituent donc pas une force de défense crédible. Cette critique est erronée à plusieurs égards.

Il convient surtout de souligner que les Rangers facilitent les opérations en s'appuyant sur leurs connaissances autochtones et des réalités locales pour permettre aux autres membres des Forces armées canadiennes d'appliquer la doctrine de combat au besoin. Ce sont des éclaireurs-patrouilleurs et des guides, des mentors et des experts qui connaissent parfaitement leurs communautés et leurs terres natales. Nous avons des soldats, des agents des forces spéciales et d'autres membres des Forces armées canadiennes qui peuvent recourir à des moyens cinétiques au besoin. Les Rangers leur permettent d'atteindre leurs cibles efficacement, ce qui constitue un énorme avantage concurrentiel.

• (1115)

Parlons alors sérieusement du rôle des Rangers en tant que multiplicateurs de force. Le regretté Simeonie Nalukturuk, d'Inukjuaq, m'a décrit les Rangers comme étant les lunettes, les appareils auditifs et la canne des Forces armées canadiennes dans le Nord. Il laissait entendre par là que les forces régulières et les membres de la Première réserve avaient besoin d'eux, en fait, dans leurs opérations.

Aujourd'hui, dans nos efforts pour renforcer nos défenses dans le Nord, il faut être réaliste. Les Rangers sont un multiplicateur de force éprouvé. Si nous voulons obtenir plus de résultats, nous devons d'abord déterminer si la Force régulière et la Première réserve possèdent les connaissances et l'expérience voulues pour que les Rangers puissent agir efficacement comme multiplicateur de force, plutôt que de penser que nous devons réorganiser les Rangers. La maxime qui dit en anglais *If it ain't broken, don't break it*, c'est-à-dire qu'on ne répare pas ce qui n'est pas brisé, s'applique ici.

Grâce aux Rangers, les Forces armées canadiennes sont bien intégrées au tissu social des communautés inuites, des Premières Nations et métisses du Nord canadien. Ce n'est pas pour rien que les Groenlandais, les Danois, les Alaskiens, les Suédois et d'autres de nos collègues dans le Nord s'intéressent au modèle des Rangers pour leurs pays.

Les Rangers sont indissociables de l'autodétermination, du pouvoir et de la résilience des Autochtones au niveau communautaire, et cela doit nous guider dans nos réflexions sur la manière de leur donner davantage de moyens d'action.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Lackenbauer.

Monsieur Kikkert, c'est à vous.

Peter Kikkert (professeur agrégé, Politiques publiques et gouvernance, Institut de gouvernement Brian Mulroney, St. Francis Xavier University): Je tiens d'abord à souligner que je me joins à vous depuis Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé du peuple micmac. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui.

Je travaille en étroite collaboration avec les Rangers canadiens depuis 15 ans, en particulier dans les 1^{er}, 2^e et 3^e groupes de patrouilles. Bon nombre des Rangers avec lesquels je travaille sont autochtones, et une grande partie de mes recherches ont porté sur leur rôle dans les interventions d'urgence et le développement de la résilience.

Les Rangers canadiens sont l'une des ressources d'intervention d'urgence les plus importantes dans les communautés éloignées, nordiques et autochtones. Ils sont présents, organisés, dignes de confiance et compétents. Comme Abel Aqqaq, un Ranger de Taloyoak, au Nunavut, me l'a dit: « Nous sommes les yeux et les oreilles de l'armée, mais nous sommes aussi les yeux et les oreilles de notre communauté. Nous protégeons nos communautés. » Baba Pedersen, un autre Ranger de Kugluktuk, l'a dit encore plus simplement: « C'est nous qu'il faut appeler quand les choses tournent mal, point final. »

C'est vrai. Ces dernières années, les Rangers sont intervenus lors d'incendies de forêt, d'inondations, d'avalanches, de tempêtes violentes, de pannes d'électricité, de défaillances des infrastructures essentielles, d'accidents d'avion, et lors de la pandémie de COVID-19. Ils procèdent à des opérations de recherche et de sauvetage, des évacuations, des contrôles de bien-être, des missions de ravitaillement et assurent la protection des infrastructures. Ils apportent les connaissances locales et autochtones, la compréhension du contexte institutionnel et les réseaux de contacts qui rendent les interventions extérieures possibles et efficaces.

Ils excellent dans ces rôles. Il y a quelques semaines à peine, cinq Rangers ont reçu des médailles de bravoure pour avoir secouru deux ressortissants français bloqués dans une tempête de neige près de Naujaat, au Nunavut, en 2020. Lors de l'évacuation de la Première Nation de Pikangikum en 2019, la cheffe Amanda Sainnawap a déclaré que la seule présence des Rangers avait ramené le calme: « Je ne sais pas ce que nous aurions fait sans eux. »

Ce sont des rôles que les Rangers valorisent et veulent assumer pour leurs communautés, et ce sont précisément ces activités visibles et significatives qui incitent les gens à s'enrôler. Malgré cela, ils se heurtent à des obstacles persistants. Il n'est pas clair, bien souvent, quand et comment ils peuvent être mobilisés pour des urgences et des opérations de recherche et de sauvetage. Les possibilités de formation sont inégales. L'importance accordée à leurs rôles fluctue au gré des changements hiérarchiques et de l'évolution des priorités institutionnelles. Comme me l'a confié un ancien Ranger de Kuujuaq, au Nunavik: « Les rôles et les attentes changent beaucoup... C'est frustrant. Nous avons besoin de constance. Nous voulons servir nos communautés, alors donnez-nous les outils et la formation pour le faire. Simplifiez les choses. »

Permettez-moi de formuler trois recommandations:

Premièrement, faciliter le recours aux Rangers. Les Forces armées canadiennes sont censées être une force de dernier recours en cas d'urgence nationale, mais dans de nombreuses communautés nordiques et autochtones, les Rangers constituent la seule réponse rapide et efficace, et la politique doit refléter cette réalité.

Pour ce faire, il faut clarifier les pouvoirs, réduire les frictions entre les administrations, et veiller à ce que les organismes civils comprennent les capacités des Rangers et savent comment les utiliser; et simplifier les processus de mobilisation afin qu'ils puissent être déployés rapidement au besoin. Le protocole d'entente sur la recherche et le sauvetage entre le 3GPRC — le 3^e Groupe de patrouilles des Rangers canadiens — et la Police provinciale de l'Ontario peut servir d'exemple.

Deuxièmement, donner aux Rangers les outils dont ils ont besoin. Pour ce faire, il faut augmenter et pérenniser les formations et les exercices qui reflètent les dangers auxquels ils peuvent faire face et les besoins de leurs communautés: recherche et sauvetage au sol, sur glace et en milieu urbain léger; intervention en cas d'inondation et d'incendie; opérations de sauvetage de masse; évacuations; et secourisme avancé et en milieux sauvages. Il faut aussi soutenir ces efforts par des solutions d'équipement et de technologie régionales, en misant sur des initiatives comme les nouvelles troupes de sensibilisation des équipes de Rangers.

Troisièmement, mieux comprendre et soutenir la dimension humaine du service des Rangers. Pour les Rangers, répondre aux urgences signifie souvent rechercher ou aider un membre de la famille, des amis, des voisins et des aînés. Parfois, cela signifie les trouver décédés. Les nombreux accidents d'avion auxquels les Rangers ont répondu au fil des ans en sont un bon exemple. Peu d'accidents causent un traumatisme physique aussi grave aux victimes, et j'ai entendu de nombreux Rangers parler des répercussions de ces interventions.

Il est également essentiel de comprendre que les Rangers portent souvent de nombreux autres chapeaux d'intervenants. Ils sont pompiers volontaires, ambulanciers paramédicaux, bénévoles en recherche et sauvetage, et membres de la Garde côtière auxiliaire. Les effets cumulatifs des traumatismes qu'ils subissent sont profonds. Une approche plus holistique à l'égard de leur bien-être s'impose, notamment une meilleure sensibilisation et un meilleur accès à des programmes de soutien comme le programme d'aide aux membres et les services offerts par Anciens Combattants; des programmes de gestion du stress lié à un incident critique qui reflètent mieux les réalités et les besoins des Autochtones; et la reconnaissance de leur service, y compris, peut-être, par la création d'une médaille de Rangers intervenants.

La mise en œuvre de ces recommandations ne fera pas que renforcer leurs capacités. Elle favorisera également le recrutement et le maintien en poste des Rangers. Elle améliorera l'expérience institutionnelle des Rangers autochtones en les soutenant dans des rôles qui comptent profondément pour eux et pour leurs communautés.

Je terminerai par ce qui suit. Lorsque des situations d'urgence surviennent dans les régions les plus reculées du Canada, les Rangers canadiens sont déjà sur place et prêts à intervenir. La question est de savoir si nous leur donnerons les outils, la formation et le soutien dont ils ont besoin pour continuer à protéger leurs communautés.

● (1120)

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci.

Je vous remercie tous de vos déclarations préliminaires pour commencer la séance.

Mme Gallant entamera la première série de questions.

Vous avez six minutes.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Madame Scoppio, le Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones se donne au Collège militaire royal. Combien de participants s'enrôlent ensuite dans les Forces armées canadiennes?

Grazia Scoppio: Je ne peux pas vous citer les chiffres de mémoire, mais j'aimerais mentionner deux points. Premièrement, pour tous les programmes destinés aux Autochtones, y compris le PILA, il reste encore des postes à combler. Deuxièmement, il y a aussi un problème de rétention. Même si ces programmes fonctionnent bien et présentent une excellente occasion d'attirer des membres autochtones, il y a un problème de rétention à la fin du programme. Ce sont mes deux points.

De plus, les participants au PILA ne sont pas nécessairement admis au PFOR. Cela leur donne plutôt un avant-goût, si on veut, du programme universitaire, mais les deux programmes ne sont pas intégrés. Je tiens à m'assurer que tous les membres du Comité sont au courant de cela.

Cela ne diminue en rien l'importance du PILA. Je veux simplement m'assurer que nous comprenons que ces programmes ont des limites tant en matière de recrutement que de rétention.

Cheryl Gallant: Si le PILA était intégré au PFOR, pensez-vous qu'il y aurait une meilleure rétention?

● (1125)

Grazia Scoppio: C'est possible, mais cela poserait d'autres problèmes. Il existe peut-être des façons de mieux l'intégrer. Ce serait une question à poser au Collège militaire royal et à la direction du PILA pour le savoir.

Le PFOR est un programme de quatre ans, et les candidats doivent satisfaire à des exigences précises en matière d'études, tant pour l'admission que pour rester dans le programme. Cet aspect poserait un problème, car les exigences d'admission au PILA ne sont pas les mêmes. Toutefois, il pourrait y avoir des façons de mieux intégrer les deux parcours, si on veut.

Cheryl Gallant: Madame Scoppio, comment les jeunes dans les réserves sont-ils informés des programmes que vous avez mentionnés et qui leur sont destinés?

Grazia Scoppio: C'est l'un des problèmes que nous avons constatés. Dans les communautés du Nord en particulier, il est difficile de recruter et même de nous rendre dans ces communautés pour simplement présenter ces programmes. Le visage des recruteurs joue également un rôle important. On le sait. Tout comme les Forces armées canadiennes éprouvent des difficultés depuis des décennies à augmenter le nombre de femmes au sein de l'armée — qui ne représente toujours qu'environ 17 % de l'effectif —, il en va de même pour les autres groupes. Les portes sont ouvertes pour d'autres groupes, comme les nouveaux arrivants au Canada. Les résidents permanents peuvent maintenant aussi présenter une demande, mais dans les faits, seulement un petit pourcentage sont admis. Il en va de même pour les programmes destinés aux Autochtones. Ce sont de bons programmes. L'intention est bonne.

Les Forces armées canadiennes peuvent aussi recruter des membres autochtones pour leur service régulier. Il n'y a pas que ces programmes. Ils ne sont qu'un outil, parmi d'autres, à leur disposition, mais combien de recruteurs sont autochtones? Combien d'entre eux vont se rendre dans les communautés du Nord, etc.?

Cheryl Gallant: Monsieur Lackenbauer, pourquoi les Forces armées canadiennes ne prévoient-elles pas de mettre en place dans les réserves un programme pour les jeunes semblable aux programmes des cadets ou des Rangers juniors?

P. Whitney Lackenbauer: Tout d'abord, il existe des programmes de Rangers juniors canadiens dans certaines réserves et communautés des Premières Nations dans le nord des provinces. Dans le nord des territoires, il y a très peu de réserves, comme vous le savez tous. Je pense qu'on discute jusqu'où devrait s'étendre le mandat des Rangers. De ce point de vue, je dirais que dans les communautés adjacentes aux réserves ou dans les réserves, il existe un processus pour mettre en place des programmes de Rangers juniors canadiens, ce qui est d'ailleurs souvent le cas. Je viens de me rendre dans des réserves dans le nord des provinces, et nous avons justement eu cette discussion.

Cheryl Gallant: Monsieur Lackenbauer, à l'heure actuelle, nous n'avons pas assez de Rangers dans l'Arctique. Comment les Forces armées canadiennes devraient-elles procéder pour recruter plus de Rangers canadiens?

P. Whitney Lackenbauer: Tout d'abord, je n'accepte pas la prémisse de votre question, à savoir que leur nombre n'est pas suffisant. J'aimerais que vous nous expliquiez ce que les Rangers ne sont pas en mesure d'accomplir dans le cadre de leurs ensembles de missions. C'est simplement une question.

Cela dit, lorsqu'on envisage de redynamiser ou de revitaliser les Rangers et les possibilités de recrutement, il faut d'abord remédier au fait que les groupes de patrouille des Rangers canadiens ne sont plus une priorité sur le plan des effectifs, en particulier au sein de la Force régulière. Nous entendons dire que la souveraineté et la sécurité dans l'Arctique sont des priorités absolues du gouvernement en matière de défense et de sécurité, mais cela ne se reflète pas dans la hiérarchisation des ressources de soutien.

Si nous voulons accroître le nombre de Rangers dans le Nord, il faut d'abord veiller à ce qu'il y ait davantage de personnel dans les services des ressources humaines et les services financiers pour traiter les demandes. Il faut accroître le nombre d'instructeurs des Rangers qui offrent de la formation aux Rangers dans les collectivités, qui jouent un rôle de mentorat et qui assurent la liaison avec l'armée. Une fois ces fondements établis, je pense qu'il sera possible d'aller de l'avant.

Je demande toujours pourquoi nous arrivons systématiquement à la conclusion que le problème est lié au nombre de Rangers, mais sans offrir plus de possibilités et de soutien aux Rangers que nous avons déjà. Je veux revenir à l'idée que les Canadiens du Nord, en particulier les Autochtones, servent déjà en bien plus grand nombre par habitant que les Canadiens du Sud. À quel moment devient-il injuste de répéter sans cesse qu'ils n'en font pas assez et qu'ils doivent en faire plus? Le problème est peut-être ailleurs.

C'est mon humble avis, car je pense que vous avez posé une très bonne question. Il s'agit maintenant de savoir comment créer davantage de possibilités et de soutien pour les personnes qui font déjà partie de l'organisation.

• (1130)

Le président: Je vous remercie, monsieur Lackenbauer et madame Gallant.

Madame Lapointe, vous avez la parole. Vous avez six minutes.

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adresse à Mme Teillet.

Que nous apprend l'expérience historique du service des Autochtones sur la façon dont les Forces armées canadiennes devraient interagir avec leurs membres autochtones aujourd'hui?

Danielle Teillet: C'est une excellente question.

Comme j'y ai fait allusion dans ma déclaration préliminaire, l'un des plus grands défis qui se posent, c'est que sur le plan historique, on a toujours dissuadé ou empêché les Autochtones de s'enrôler ou, lorsque les temps étaient plus difficiles et que les pertes étaient plus élevées, on leur disait qu'il était maintenant acceptable de les recruter, et les obstacles étaient éliminés. Bon nombre de ces défis historiques ont déjà été réglés à l'ère moderne ou on s'emploie à les régler. J'ai parlé à quelques anciens combattants autochtones de la guerre en Afghanistan qui m'ont dit se sentir très bien traités dans le cadre de leur expérience au sein des Forces armées canadiennes.

Une partie du défi consiste peut-être à s'assurer que les recruteurs et les gens comprennent leur histoire. Il faut comprendre que c'est l'héritage de décennies de discrimination et de restrictions qui ont empêché les Autochtones, qui voulaient s'enrôler de leur plein gré, de pouvoir le faire. Ensuite, bien entendu, ils doivent être pris en charge à titre d'anciens combattants après leur service.

Certains membres du Comité ont peut-être entendu parler de Francis Pegahmagabow. C'était un ancien combattant anishinabe de la Première Guerre mondiale et un tireur d'élite plusieurs fois décoré. Il a reçu la Médaille militaire à trois reprises — l'une des 38 seules personnes ayant servi dans les Forces canadiennes à avoir obtenu cet honneur. La demande de soutien qu'il a présentée à titre d'ancien combattant a été rejetée. Une histoire comme celle-ci illustre bien à quel point il peut être difficile de motiver les gens à vouloir s'enrôler dans ces conditions. C'est en partie la raison pour laquelle des pétitions ont également été présentées pour lutter contre la conscription.

La première étape consiste probablement à comprendre une grande partie de ces choses. À titre d'historienne, la méthode que j'utilise habituellement consiste à apprendre notre histoire et à comprendre que nous vivons avec cet héritage.

Viviane Lapointe: Je vous remercie.

Monsieur Kikkert, dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé de la sensibilisation et de la sécurité des Autochtones sur le plan opérationnel. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce que vous entendiez par là?

Peter Kikkert: Oui, certainement. Dans ce contexte, je voulais dire que lorsque des Rangers peuvent rendre compte à d'autres organismes externes de ce qui se passe sur le terrain, de l'état de la situation et de l'évolution du danger auquel ils font face, cela permet à tous les partenaires concernés d'avoir une meilleure connaissance de la situation, ce qui se traduit par une intervention beaucoup plus efficace.

L'une des grandes forces des Rangers, c'est qu'ils sont présents dans leur collectivité. Ils sont prêts à intervenir et ils sont en mesure de se rendre sur les lieux très rapidement, qu'il s'agisse d'un incendie de forêt, d'une inondation ou d'un autre incident critique, et de communiquer ces renseignements à leurs partenaires.

Cela signifie également qu'ils sont en mesure d'utiliser leur connaissance du terrain et leur savoir autochtone pour contribuer à résoudre le problème. Ils peuvent ainsi se fonder sur ces connaissances pour prévoir l'évolution possible d'un incendie ou d'une inondation. Ils connaissent habituellement tous les membres de la collectivité, ainsi que leurs compétences et leur disponibilité. Si vous avez besoin de bidons d'essence ou de génératrices, ils savent à qui demander ces choses. Ils intègrent tous ces renseignements dans nos systèmes d'intervention d'urgence, ce qui permet d'accroître grandement leur efficacité.

Viviane Lapointe: Je vous remercie.

Madame Scoppio, pouvez-vous nous parler de l'écart entre le nombre d'inscriptions élevé dans les programmes autochtones et les faibles taux de rétention qui s'ensuivent?

Grazia Scoppio: L'une des choses que nous devrions recommander, c'est une analyse des programmes pour évaluer leur rendement et cerner les lacunes, afin de trouver de meilleures façons de retenir les gens — au-delà des programmes eux-mêmes. Il faudrait intensifier le recrutement pour ces programmes, afin que toutes les places soient prises. Ce sont de bonnes occasions pour les jeunes. En théorie, toutes les places devraient être prises — ou presque —, mais il y a ensuite la question de la rétention.

Nous avons parlé de certains des défis auxquels les membres autochtones ont fait face dans le passé — le passé récent, pas le passé historique. Il est étonnant de penser qu'ils n'ont pas été autorisés à s'enrôler, mais c'est encore plus récent. C'est la raison pour laquelle les Forces armées canadiennes ont présenté des excuses. Ce sont des expériences réelles et vécues.

Malgré ces excuses — qui sont un pas dans la bonne direction —, il y a toujours du racisme occasionnel, si l'on peut dire, et les membres des forces ont, au cours de nos recherches, mis en lumière ce genre de cas. Il peut s'agir, par exemple, de minimiser l'expérience du système des pensionnats et des répercussions qu'il a eues sur la population autochtone dans le cadre des tentatives des puissances coloniales d'effacer leur culture et leurs langues. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Parfois, on pratique une inclusion de façade, c'est-à-dire qu'on ne comprend pas vraiment pourquoi l'inclusion est importante, mais on la pratique de façon symbolique. D'autres membres nous ont expliqué que, dans les Forces armées canadiennes, on s'attend à ce que les membres autochtones assument la responsabilité du travail de réconciliation. Ce n'est pas leur responsabilité. Ils peuvent orienter le processus et conseiller les dirigeants, mais ce n'est pas à eux de faire le travail de réconciliation.

Lorsqu'un jeune participe à ces programmes — que ce soit pendant quelques semaines, comme les programmes d'été, ou pendant une année complète, comme le Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones au Collège militaire royal —, il vivra des expériences semblables à celles des militaires qui servent dans les forces régulières et il ne s'enrôlera probablement pas. Les Forces armées canadiennes ne donnent pas vraiment l'impression d'être un employeur de choix.

Toutes ces choses sont bonnes pour les statistiques. C'est formidable d'avoir des conseillers autochtones. Ils conseillent les dirigeants. Ces programmes sont fantastiques. C'est formidable d'avoir des journées où nous reconnaissons les peuples autochtones. C'est la culture organisationnelle profonde qui n'a pas vraiment changé.

J'espère que cela répond à la question.

• (1135)

Le président: Je vous remercie. Vous aurez de nombreuses autres occasions de nous en dire plus.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez la parole. Vous avez six minutes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie l'ensemble des témoins de leur présence.

Ça tombe bien, madame Scoppio, c'était à vous que je voulais m'adresser. En fait, voudriez-vous finir le point que vous avez soulevé précédemment, en une ou deux phrases, avant que je vous pose ma première question?

Grazia Scoppio: En effet, ce sont de bonnes questions que vous posez. Parfois, il n'est pas simple de vous fournir une réponse, surtout si nous n'avons pas vraiment les données au complet.

Si on ne fait pas un rapport sur les raisons pour lesquelles il n'y a pas assez de recrutement ou de rétention, il est vraiment difficile de répondre à vos questions. Je vous présente quelques problèmes que nous avons découverts pendant nos recherches, mais je n'ai pas toujours la réponse pour la raison que je viens de mentionner.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Justement, nous avons des données, et c'est là-dessus que je voulais vous interroger.

Selon les chiffres que j'ai devant moi, on sait, par exemple, que la proportion d'Autochtones est plus faible dans l'Aviation royale canadienne. On parle de 2,6 % par rapport à 3,2 % dans l'armée et à 3,0 % dans la marine. Vous me direz que ce n'est pas une si grande différence, mais c'est quand même un plus faible pourcentage. Avez-vous une idée pour expliquer pourquoi c'est plus faible dans cette composante en particulier?

Grazia Scoppio: En effet, c'est une très bonne question.

Saviez-vous que l'Aviation royale canadienne est la seule force qui n'a pas un programme pour les Autochtones? Demandez à leurs chefs pourquoi il n'y en a pas.

Il y a des programmes dans l'armée pour les Autochtones. Bold Eagle a été le premier programme. L'armée, c'est vraiment le chef de file, si vous voulez. Il y a le programme Raven de la Marine royale canadienne, mais il n'y a pas de programme pour l'Aviation royale canadienne.

Y a-t-il une raison qui explique ça? Je ne le sais pas, mais il est sûr que, comme chercheurs, nous nous posons la question. Pourquoi n'y a-t-il pas de programme dans l'aviation? Je n'ai pas la réponse, monsieur.

• (1140)

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Il est très intéressant de savoir que c'est la seule composante qui n'en a pas. En fait, si on extrapole votre commentaire précédent, j'en déduis que vous pensez qu'il faudrait que l'Aviation royale canadienne se dote aussi de son propre programme.

Grazia Scoppio: Oui.

Permettez-moi d'ajouter quelque chose.

Mes collègues ont aussi beaucoup parlé des Rangers. Évidemment, c'est un programme de l'armée. Je voudrais aussi préciser qu'environ 30 % des membres des Rangers sont des Autochtones. M. Lackenbauer pourra me corriger si je me trompe. Encore une fois, les statistiques ne sont pas toujours précises. Il est sûr que c'est un grand pourcentage, ce qui va, en effet, augmenter le pourcentage des Autochtones dans l'armée par rapport à la marine et l'aviation.

Je ne sais pas si ça répond à votre question.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je vous remercie.

Vous avez aussi dit que certains programmes étaient sous-utilisés. Autant il y en a qui n'ont pas de programme, comme l'Aviation royale canadienne, autant il y en a qui ont des programmes, mais qui sont sous-utilisés.

Pourriez-vous nous parler un peu plus de cette sous-utilisation?

Grazia Scoppio: On sait que les Forces armées canadiennes ont un problème de recrutement. Elles sont en train d'apporter des changements. Il y a tout un programme pour rendre le processus de recrutement plus souple et plus rapide, mais ça va prendre du temps. Ça vient tout juste d'être mis en place.

Il y a un programme de recrutement en général. Les Forces armées canadiennes n'atteignent pas leurs objectifs de recrutement, pas seulement cette année, mais depuis des années. Ça, c'est un problème. Ça va toucher n'importe quel programme. Si on ne recrute pas assez de membres dans les Forces armées en général, par la suite, on ne recrute pas assez de femmes, d'Autochtones, de résidents permanents, et ainsi de suite. Les Forces n'arrivent pas à atteindre les objectifs, en général, ce qui inclut les programmes pour les Autochtones.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Actuellement, il y a un objectif de 3,5 % de taux de représentation. D'ici le 31 mars 2026, c'est ce que prévoyait la Stratégie de maintien des effectifs des Forces armées canadiennes de 2022. Finalement, on est loin du compte.

Est-ce essentiellement à cause des ratés que vous nous exposez, justement?

Grazia Scoppio: En effet, environ plus de 50 % des gens qui font une demande pour s'enrôler dans les Forces armées canadiennes se retirent du processus, parce que ça prend trop de temps.

Permettez-moi d'être claire: les Forces armées canadiennes n'ont pas un problème d'attraction. On a assez de gens de la population canadienne, des femmes, des Autochtones, des immigrants récents qui ont leur résidence permanente, des personnes racialisées, etc. Ce n'est pas un problème d'attraction. Le problème, c'est le recrutement.

Maintenant, on vient juste d'annoncer qu'il y aura des changements. Je suis, comme d'autres chercheurs et membres du personnel, très contente de ces changements. On verra si les Forces armées canadiennes pourront atteindre leurs objectifs de recrutement alors que le système sera modernisé.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Pierre Paul-Hus, je vous remercie de votre présence. Je sais que vous connaissez bien le sujet. Vous avez la parole pour cinq minutes.

[Français]

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Merci, monsieur le président.

Bonjour tout le monde.

Madame Teillet, dans vos recherches, vous parlez souvent de la culture guerrière des peuples autochtones. Selon vous, lors de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale, les Autochtones se sont enrôlés massivement pour participer à l'effort de guerre du Canada, parce que ça faisait partie de leur nature d'être des guerriers.

Qu'est-ce qui a fait qu'il y a eu un changement dans les dernières décennies et que les jeunes Autochtones ont moins le goût de faire partie des Forces armées canadiennes?

• (1145)

[Traduction]

Danielle Teillet: À titre d'historienne, je dois souligner les aspects historiques et patrimoniaux. On vient de mentionner que la force aérienne compte le plus petit nombre de membres autochtones. La force aérienne a probablement été le corps d'armée le plus difficile d'accès pour les peuples autochtones pendant la Seconde Guerre mondiale en raison, comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, de l'exigence d'être une personne « d'ascendance européenne et de race blanche », ainsi qu'en raison des exigences en matière d'éducation et des séquelles des pensionnats. Les exigences en matière d'éducation étaient plus élevées que celles des autres corps d'armée. Même si une recrue autochtone n'était pas écartée en raison de sa race, elle pouvait l'être en raison de son niveau de scolarité. Un grand nombre de facteurs ont donc limité l'enrôlement des Autochtones.

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit également de défis générationnels. Les personnes qui ont servi pendant la Deuxième Guerre mondiale avaient peut-être un père qui avait voulu servir pendant la Première Guerre mondiale, et des enfants qui ont peut-être servi après la Deuxième Guerre mondiale. De nombreuses choses ont entraîné des répercussions générationnelles, notamment le système des pensionnats. J'ai parlé à de nombreuses personnes qui se sont fait dire par des membres de leur famille de ne pas s'enrôler, car l'armée ne s'occupe pas d'elles.

C'est l'héritage des forces armées depuis des générations. Même si les choses ont beaucoup changé, cette réputation est toujours d'actualité dans de nombreuses familles et collectivités.

[Français]

Pierre Paul-Hus: Je vous remercie de votre réponse.

Vous parlez de traitement. Je peux faire une certaine comparaison avec les militaires québécois francophones. J'ai fait partie des Forces canadiennes pendant 22 ans. C'est sûr que lorsque nous travaillions dans un environnement purement francophone du Québec, c'était beaucoup plus facile. Par contre, à partir du moment où nous devions travailler ailleurs au Canada ou à l'étranger, sous un commandement plus anglophone, ça créait beaucoup de tension. Par exemple, j'ai vu des cours devoir être annulés complètement parce qu'il y avait des conflits. Des francophones ont alors dû être envoyés dans une autre formation. Je l'ai vécu.

Revenons au commandement et au contrôle. J'ai fait mes premiers cours avec le brigadier-général Jocelyn Paul. Nous avions 18 ans. Plus tard, M. Paul est devenu commandant de l'armée canadienne.

J'ai aussi eu des Autochtones sous mes ordres lorsque j'étais commandant d'unité. Tout allait toujours bien à partir du moment où nous avions une intégration, dans le sens où tous travaillaient pour la même raison. C'est sûr que lorsqu'on divise un peu les motivations, c'est là qu'on crée des conflits. Notre motivation première était d'accomplir notre mission.

Tout à l'heure, nous avons parlé des Rangers canadiens et de leur mission. Je vois qu'il y a 30 % d'Autochtones, mais je pensais qu'il y avait beaucoup plus d'Autochtones qui en faisaient partie.

Considérons le contexte actuel de la sécurité dans l'Arctique. Dans la mission des Rangers, est-ce qu'il y a un problème de commandement et de contrôle? Est-ce que les Rangers autochtones se sentent un peu comme étant des personnes qui sont simplement là avec une arme pour aller se promener et rapporter de l'information ou est-ce qu'ils se sentent vraiment comme partie intégrante d'une unité d'opération militaire efficace? Je sais que le lieutenant-général Erick Simoneau a dit dernièrement au Comité qu'il y avait un manque d'équipement et de ressources. Selon vous, est-ce que les gens là-bas se sentent importants ou est-ce qu'il y a un manque à ce niveau-là?

[Traduction]

Danielle Teillet: Je pense que mes collègues seraient probablement mieux placés que moi pour répondre aux questions sur les enjeux actuels concernant les Rangers.

[Français]

Pierre Paul-Hus: Oui, la question pourrait s'adresser à M. Lakenbauer ou à M. Kikkert.

[Traduction]

P. Whitney Lakenbauer: C'est une excellente question.

Il s'agit peut-être, dans un certain sens, d'un problème de commandement et de contrôle du côté de l'armée, mais je pense qu'il y a aussi la question de s'assurer que les Rangers sont reconnus pour leurs contributions. Nous ne mettons pas suffisamment en valeur les Rangers canadiens.

Je crois que les statistiques auxquelles Mme Scoppio a fait référence à quelques reprises sont celles de l'Armée canadienne, qui excluent souvent les Rangers canadiens, comme c'est arrivé dans un récent recensement du Canada, où l'on demandait aux gens de préciser s'ils servent ou s'ils ont servi dans les Forces canadiennes, à l'exception des Rangers canadiens. Quel message envoyons-nous lorsque nous excluons les Autochtones qui choisissent de servir notre pays en demeurant dans leur collectivité et en partageant leur expertise et leurs connaissances dans le cadre d'une forme de service différente?

Dans le cas de l'armée, du moins au sein du 1^{er} Groupe de patrouille des Rangers canadiens, avec lequel j'entretiens des liens très étroits, j'entends constamment les membres dire non pas qu'ils ont besoin de plus d'équipement ou d'un changement dans leur rôle, leur mission ou leurs tâches en général, mais qu'ils ont besoin de plus d'occasions d'aller sur le terrain. Ils veulent que leurs demandes en matière de rémunération et d'indemnisation soient traitées plus rapidement. Ils veulent avoir plus d'occasions de mettre

leur chandail des Rangers, leur casquette des Rangers et tout autre vêtement adapté aux conditions environnementales de la saison en cours dans leur région du Canada, et de sortir pour accomplir plus de choses.

Cela nous ramène à la question que Mme Gallant a posée au début sur les façons d'augmenter le nombre d'inscriptions. Il s'agit en partie de mettre les Rangers à l'honneur et d'attirer davantage l'attention sur leur valeur au sein du système des Forces armées canadiennes, ainsi que sur le fait que leur rôle de facilitateurs et de multiplicateurs de force est essentiel à la sécurité canadienne. Cela a également un effet dissuasif, car cela nous permet de défendre notre pays de manière économique, avec l'utilité de la force.

Nous pouvons aussi, en même temps, réduire certains fardeaux associés à l'intégration des recrues. Les éléments auxquels Mme Scoppio faisait référence pour la force régulière et la Première réserve existent également pour les Rangers. L'énorme quantité de paperasse qui a été introduite au cours des 15 dernières années pèse lourdement sur une grande partie du processus d'intégration des nouveaux Rangers.

Pour revenir à votre question, monsieur Paul-Hus, l'un des inconvénients, c'est que nous associons parfois le renforcement du commandement et du contrôle à une plus grande reddition de comptes et à un fardeau administratif plus lourd. Dans le cas des Rangers, tant que nous mettons en place les bons mécanismes pour, bien entendu, préciser le commandement et le contrôle... En même temps, nous devons nous assurer qu'au bout du compte, nous offrons aux Rangers plus d'occasions de faire ce qu'ils font depuis plus de 75 ans, à savoir se rendre plus souvent sur le terrain et montrer aux Canadiens et à nos amis et adversaires du monde entier leurs contributions en matière de défense de notre pays.

● (1150)

Le président: Je vous remercie, monsieur.

Je vous remercie, monsieur Paul-Hus.

La parole est maintenant à M. Chris Malette. Il a cinq minutes.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adresse à Mme Teillet, à Mme Scoppio et à M. Lakenbauer, mais si M. Kikkert veut intervenir, je l'invite à le faire.

À titre de député de Baie de Quinte — où se trouve la 8^e Escadre de la BFC Trenton, comme je tiens à le souligner fièrement chaque fois que j'en ai l'occasion —, je représente une communauté qui joue un rôle opérationnel essentiel dans le soutien de la Station des Forces canadiennes Alert, au Nunavut.

Étant donné que certaines bases comme la mienne sont situées dans des collectivités majoritairement anglophones, quelles mesures concrètes les Forces armées canadiennes peuvent-elles prendre, selon vous, pour mieux sensibiliser et préparer le personnel et les collectivités civiles environnantes à comprendre et à respecter la culture et les langues autochtones et les réalités de la vie dans les régions, en particulier dans le Nord? En faisons-nous assez à cet égard?

J'aimerais d'abord entendre votre réponse, madame Teillet.

Danielle Teillet: Mon champ de compétence porte davantage sur les questions historiques que sur les enjeux actuels. Je ne peux pas vraiment parler des défis contemporains. Cependant, je peux dire — d'un point de vue historique, bien entendu — qu'en ce qui concerne le point que vous soulevez, ainsi que le point précédent concernant l'intégration des peuples autochtones et, si l'on peut dire, des colons canadiens blancs, il s'agit en grande partie de travailler ensemble et de vivre l'expérience de l'intégration.

Par exemple, d'un point de vue historique, aucune unité distincte réservée aux Autochtones n'a été créée pendant l'une ou l'autre des guerres mondiales. Il y a toutefois eu quelque chose dans cette veine pendant la Première Guerre mondiale, car quelques bataillons qui ont été formés, l'un près de la réserve des Six Nations de la rivière Grand et l'autre à Winnipeg, comptaient beaucoup plus d'Autochtones parmi leurs recrues. C'était probablement simplement en raison de l'endroit où s'effectuait le recrutement, mais je pense que c'est en partie ce qui a engendré un sentiment d'égalité pour la première fois chez les Autochtones.

Quand on vit dans un environnement très discriminatoire et restrictif, le fait d'être traité sur un pied d'égalité avec ses pairs lorsqu'on s'enrôle dans l'armée peut être très valorisant. Cela a donné à de nombreux militaires l'occasion de voir les possibilités, de sorte qu'à leur retour, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, des pressions ont été exercées pour obtenir davantage de soutien et de droits.

Je ne peux toutefois pas parler des enjeux actuels.

• (1155)

Chris Malette: J'aimerais poser la même question à Mme Scoppio, si vous me le permettez.

Grazia Scoppio: Pouvez-vous reformuler la question?

Chris Malette: Quelles mesures les Forces armées canadiennes peuvent-elles prendre pour mieux sensibiliser et préparer le personnel dans les collectivités environnantes, en particulier dans le Sud, où on ne comprend pas vraiment la culture et les contributions des Autochtones dans le Nord, ainsi que les réalités vécues là-bas? Que pouvons-nous faire de mieux à cet égard?

Grazia Scoppio: J'ai parlé tout à l'heure d'une initiative assez récente, un cours sur les cultures autochtones que chaque membre des Forces armées canadiennes doit obligatoirement suivre. Cependant, d'après les conversations que j'ai eues avec des membres autochtones des Forces, il semblerait que ce cours, offert uniquement à distance, n'est en fin de compte qu'une formalité à remplir que l'on expédie rapidement. Il n'y a pas beaucoup d'apprentissage véritable.

L'une de mes recommandations serait d'en faire un cours en personne, ne serait-ce que partiellement, selon la durée. En faisant appel à la sagesse des aînés et des conseillers autochtones des Forces armées canadiennes, on pourrait le transformer en un cours en personne.

Il y a d'autres possibilités à envisager. Par exemple, nous pourrions en apprendre énormément de la force de défense de la Nouvelle-Zélande qui a intégré beaucoup plus la culture maorie, en particulier dans les activités de l'armée, y compris les opérations militaires. Je tiens d'abord à dire que la Nouvelle-Zélande est un pays biculturel composé de non-Maoris et de Maoris. C'est très différent de la société canadienne. Nous sommes un pays multiculturel. Au sein de notre population autochtone, il y a beaucoup plus de diversité, tandis que leur population autochtone est composée exclusivement de Maoris. En tenant compte de ces distinctions, nous pou-

vons tout de même apporter des changements en vue d'intégrer la culture autochtone à certains événements, afin de ne pas nous limiter aux seuls programmes ciblant les Autochtones, comme nous l'avons mentionné.

J'aimerais clarifier un commentaire qui a été fait plus tôt par mon cher collègue, M. Lackenbauer. Les statistiques auxquelles je faisais référence datent probablement d'un an. C'est environ 27 %... Encore une fois, ce pourcentage fluctue. Le recrutement varie d'une journée à l'autre. Environ 30 % des Rangers canadiens s'identifient comme étant autochtones. Il est possible, comme nous le savons, que des membres des Rangers et des Forces armées canadiennes soient autochtones, mais choisissent de ne pas s'auto-identifier. Les raisons sont nombreuses. Nous pourrions en discuter plus tard.

J'espère que cela répond à votre question.

Le président: Merci à vous deux.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez la parole pour une période de deux minutes et demie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Madame Scoppio, évidemment, nous avons bien entendu votre avis sur les programmes et sur les actions, en amont, qui font qu'on peut améliorer la représentation. Cependant, il y a aussi l'aspect réactif des choses. Il faut qu'il y ait des mécanismes de signalement adéquats pour les cas de racisme ou de discrimination. Actuellement, est-ce que ces mécanismes sont suffisants?

Grazia Scoppio: Est-ce que vous me demandez s'il y a des mécanismes suffisants pour réagir en cas de racisme et de discrimination?

Simon-Pierre Savard-Tremblay: En fait, si un cas est observé ou, à tout le moins, si un cas est ressenti par un membre des Forces, il y a un mécanisme actuellement qui permet à ce membre de signaler qu'il estime avoir été victime de racisme ou de discrimination. Est-ce que c'est bien fait? Est-ce que c'est efficace? Est-ce que c'est bien déployé?

Grazia Scoppio: Je pense que ce n'était pas le cas dans le passé. Cependant, maintenant que la générale Carignan et les Forces en général ont présenté leurs excuses pour la discrimination et le racisme vécus par les membres et les vétérans, je pense que les choses vont changer. Elles doivent changer. On n'a pas le choix de les changer. Est-ce que ça va être plus efficace tout de suite? Comme on le sait, il y a toujours des délais entre l'intention de mettre en œuvre une politique et la mise en œuvre de cette politique. Donc, ça va prendre du temps.

Cependant, on sait déjà que, depuis l'affaire Heyder et Beattie, il n'y a plus de tolérance envers la violence et le harcèlement contre les femmes. Donc, si, dans le passé, des cas sont passés sous le radar, ce n'est plus cas maintenant. Donc, le leadership doit être alerte: si un membre rapporte un cas de racisme, on n'a pas le choix d'agir immédiatement.

Ce qui s'est passé dans l'histoire peut expliquer pourquoi on est là. Cependant, les actions du présent sont du changement. Les Forces doivent changer et vont changer.

• (1200)

[Traduction]

Le président: Monsieur Anderson, vous avez la parole pour les cinq prochaines minutes.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Merci beaucoup.

Je tiens d'abord à souligner la contribution de certaines personnes de ma circonscription qui ont combattu pendant la guerre. Nous avons la réserve de la Bande indienne des Okanagan qui est très fière de sa participation à différents conflits.

William Smith est un canonnier de char qui a perdu la vie en France en 1944. L'artilleur Robert Sheffield, 19 ans, est lui aussi mort au combat. Le sergent de section Leslie Sparkes, de l'Aviation royale canadienne, est décédé en 1942. Edward James Tronson est allé à la guerre avec quatre de ses frères, et ils sont tous rentrés au pays sains et saufs. Malheureusement, leur mère, Louisa Tronson, est décédée avant qu'ils ne rentrent à la maison. Je tenais à le mentionner.

Je veux préparer le terrain pour la prochaine question. C'est une question intéressante.

Le champ de bataille moderne dans une guerre symétrique est quelque chose que nous voyons actuellement en Ukraine. Il y a deux scénarios tactiques de communication. Il y a d'abord les villes de première ligne. Par exemple, Kramatorsk se trouve à environ 15 kilomètres des Russes. Il y a de la surveillance par satellite ou par drone de haut niveau. Il y a aussi une surveillance de niveau moyen et de niveau inférieur. Il y a des appareils d'écoute électronique et des dispositifs de brouillage électronique. Le GPS est déjoué. Chaque fois que l'on tente de l'utiliser là-bas, il essaie de nous diriger vers la rivière. Les appareils d'écoute sont omniprésents, et il y a l'intelligence artificielle et le renseignement électromagnétique de pointe. À la ligne zéro, qui est un peu plus près des Russes, à Kupiansk, les communications électroniques sont tout simplement interrompues. Il n'y a rien qui passe.

Cela m'amène à une question que j'avais au sujet des transmetteurs en code de la Seconde Guerre mondiale. Il semble étrange, dans cet environnement hautement technologique, de parler de quelque chose qui nous ramène à la Seconde Guerre mondiale, mais lorsque des communications doivent être faites sur le champ de bataille tactique immédiat, pourquoi ne pas envisager le recours aux transmetteurs en code? On pourrait penser que, dans un champ de bataille moderne, il suffirait pour contrer cela de sortir son téléphone cellulaire et d'utiliser un dispositif de traduction. L'un des universitaires ici présents peut-il me dire combien de langues autochtones sont accessibles sur de tels appareils?

J'ai cherché, et je n'ai rien trouvé. Nous comptons 80 000 locuteurs cris au Canada. Nous avons 40 000 locuteurs inuktituts. Dans un champ de bataille symétrique moderne où les appareils électroniques ne fonctionnent pas — et c'est une question sérieuse —, est-ce une possibilité à considérer? Est-ce quelque chose qui devrait être exploré?

P. Whitney Lackenbauer: Il serait très intéressant d'envisager de faire appel aux transmetteurs en code canadiens. Je crois que nous sommes nombreux à penser d'abord aux exemples américains — dont celui des Navajos —, mais nous avons eu des Canadiens, des Cris et des Anishinabes, qui ont joué un rôle semblable pendant les deux guerres mondiales.

Je ne vais pas me prononcer sur les opérations à l'étranger et sur la question de savoir s'il nous est possible de mettre en place et de déployer une telle capacité dans une mesure suffisante pour avoir l'utilité que vous évoquez sur le champ de bataille. Cependant, en ce qui concerne les environnements opérationnels nationaux, si des

mouvements de contestation devaient se dessiner dans les régions éloignées du Canada, la capacité des Autochtones du Nord à parler leurs différentes langues serait pour nous un avantage indéniable. Je connais mieux les locuteurs de l'inuktitut, et souvent, lorsqu'ils traduisent des choses, ils inventent des termes et des descriptions au pied levé. Il serait presque impossible, même à notre époque, que l'intelligence artificielle sache de quoi ils parlent alors sans faire partie de cette communauté.

À l'échelle nationale, cela a certainement une utilité et, en fait, je dirais que l'on s'en sert constamment. Lorsque les Rangers participent à une opération, ils se parlent souvent dans la langue de leur communauté. De ce point de vue, nous devrions réfléchir à la façon dont le Canada dans son ensemble peut tirer parti de cette grande expertise et de la vitalité des langues autochtones que nous avons dans notre pays pour voir comment nous pourrions optimiser cet atout au XXI^e siècle.

• (1205)

Scott Anderson: En ce qui concerne l'effet de levier que vous venez de mentionner, comment cela se traduirait-il en...? Nous avons beaucoup entendu parler de racisme occasionnel et d'un sentiment de racisme chez certains militaires. Comment cela se manifesterait-il si l'on recrutait des Autochtones au sein d'une unité qui aurait presque l'attrait d'une force spéciale?

P. Whitney Lackenbauer: Je pense que c'est intéressant. Un ancien ranger responsable des affaires publiques du 3^e Groupe de patrouilles des Rangers canadiens, Peter Moon, avait l'habitude de dire que les Américains ont leurs forces spéciales tandis que nous avons nos Rangers, qui sont des forces très spéciales. Il a parlé du grand intérêt suscité par la visite de Rangers autochtones du Nord de l'Ontario à Fort Knox.

Si je pense encore une fois à la promotion des Rangers, le fait qu'il s'agit d'une sous-composante mise sur pied par l'Armée canadienne dont la capacité est utilisée par les Forces armées canadiennes signifie qu'ils ont aussi participé à des entraînements et à des opérations avec les forces spéciales canadiennes, comme dans l'affaire du ballon de surveillance.

Il est également important de constater que l'on met en valeur l'apport de nos forces spéciales en reconnaissant et en soulignant la contribution des Rangers à titre de groupe d'élite disposant d'un arsenal unique de compétences lui permettant de se démarquer en menant des opérations dans des environnements qui lui sont familiers.

Le président: Merci, monsieur Lackenbauer.

Merci, monsieur Anderson.

Madame Romanado, vous avez cinq minutes.

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président, et bienvenue aux fabuleux témoins qui sont des nôtres aujourd'hui.

J'aimerais commencer par faire le point sur la situation.

Ce matin, nous avons tenu une conférence de presse concernant le recrutement. Je tiens à informer les membres du Comité que nous avons en fait dépassé nos objectifs de recrutement pour cette année. Même si nous en sommes satisfaits, nous avons encore beaucoup de pain sur la planche. Les Canadiens sont de plus en plus nombreux à songer à s'enrôler dans les Forces armées canadiennes, et nous en sommes extrêmement heureux. Je tenais à le souligner.

Il convient de noter que 3,3 % des membres des Forces armées canadiennes sont autochtones. Nous ne sommes pas là où nous devrions être, mais encore une fois, nous faisons des progrès sur le plan du recrutement.

Madame Teillet, votre témoignage a été extrêmement percutant. En 2017, j'ai dirigé une délégation pour le 100^e anniversaire de la bataille de Passchendaele. Au cours de ce voyage, nous avons pu visiter le lieu de sépulture d'Alex DeCoteau et participer à une course tenue en son honneur. D'ailleurs, M. Paul-Hus faisait partie de la délégation avec nous. Alex DeCoteau est un coureur autochtone très célèbre qui a représenté le Canada aux Jeux olympiques. Il a servi pendant la bataille de Passchendaele et y a perdu la vie.

Nous avons pu nous recueillir devant sa tombe et participer à cette course. Je conserve un excellent souvenir de cet événement. Je pense que nous devrions parler plus souvent du travail que les anciens combattants autochtones ont accompli pour représenter le Canada et des sacrifices qu'ils ont faits pour notre pays. Je me réjouis à la perspective de me rendre au Musée de la guerre pour peut-être discuter davantage de nos anciens combattants autochtones et de la reconnaissance de leur contribution.

Vous avez vous-même parlé de reconnaissance. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la façon dont nous pourrions mieux reconnaître l'apport des anciens combattants autochtones et nous assurer qu'ils reçoivent les honneurs qu'ils méritent et que leurs histoires sont racontées?

• (1210)

Danielle Teillet: Merci beaucoup de vos aimables commentaires et de votre question.

Comme je l'ai dit assez explicitement dans mon allocution liminaire, la reconnaissance fait défaut depuis longtemps. Le travail difficile à faire à cet égard a été accompli en grande partie par les vétérans autochtones eux-mêmes. Ce n'était pas nécessairement quelque chose qui allait de soi, disons, par l'entremise du ministère des Anciens Combattants ou des Forces armées canadiennes. Ces anciens combattants ont travaillé fort pour y arriver.

Bien sûr, après la Première Guerre mondiale, le gouvernement et la société ne s'intéressaient pas à cette histoire. En fait, il y a eu des modifications à la Loi sur les Indiens qui empêchaient les Indiens inscrits d'embaucher des avocats ou de se réunir politiquement pour essayer de faire pression en faveur de certains de ces droits. Nous avons constaté un resserrement de ces restrictions. C'est pourquoi il est d'autant plus important, comme vous l'avez dit, que nous reconnaissions maintenant leur contribution.

Pour ce qui est des formes de reconnaissance actuelles, le 8 novembre de chaque année, au Monument commémoratif national des vétérans autochtones, il y a une cérémonie pour souligner la Journée des vétérans autochtones. Nous avons également une programmation à cette fin au Musée de la guerre. Nous sommes encore en train de déterminer à quoi ressemblera le programme de cette année.

Pour ma part, le travail que je fais consiste également à élargir la diversité des perspectives mises en lumière, non seulement dans nos expositions temporaires, mais aussi dans nos espaces permanents, parce que c'est quelque chose dont nous entendons parler. « Comment se fait-il qu'il n'en soit pas davantage question ici? C'est une histoire importante. » Nous sommes une bureaucratie.

C'est la fonction publique, et les choses avancent lentement, mais nous y travaillons.

Il y a encore beaucoup à faire. J'espère faire mieux connaître non seulement la Journée des vétérans autochtones, mais aussi le service militaire autochtone en général. Nous devons offrir une plus grande visibilité. Il faut que les gens puissent prendre pleinement conscience de cette partie de notre histoire pour qu'ils ne se demandent pas pourquoi nous avons même besoin d'une Journée des vétérans autochtones. Cela nous ramène à tout l'historique que j'ai évoqué précédemment.

Merci beaucoup de la question.

Sherry Romanado: Ma prochaine question s'adresse à M. Lackenbauer.

Vous avez beaucoup parlé des Rangers. Comme vous le savez sans doute déjà, nous avons récemment annoncé des investissements importants de 2,67 milliards de dollars sur 20 ans pour établir un réseau de carrefours de soutien opérationnel dans le Nord. Ces carrefours seront situés à Iqaluit, Inuvik et Yellowknife.

Pouvez-vous nous dire comment ces investissements dans l'Arctique et le Nord peuvent contribuer à la mise en place d'infrastructures essentielles afin que les Rangers canadiens et d'autres intervenants puissent continuer à travailler dans le Nord et à défendre le Canada? Comme vous l'avez dit, ils sont nos yeux et nos oreilles dans cette partie du pays, et ils sont souvent en première ligne pour une intervention d'urgence. Pouvez-vous nous en dire plus sur la façon dont nous pourrions utiliser ces carrefours pour leur faciliter la tâche?

P. Whitney Lackenbauer: C'est une excellente question.

Nous accueillons très favorablement les investissements dans ces carrefours de soutien opérationnel du Nord. Ils permettront un déploiement plus agile et plus efficace des ressources du Sud vers le Nord. Je suis ravi de voir que vous vous intéressez également aux avantages qu'ils procureront aux habitants du Nord.

Je suppose que l'une des premières étapes de la mise en place de cette infrastructure consiste à déterminer ce qui peut être à double ou à multiple usage, c'est-à-dire quels éléments pourraient également être avantageux pour les collectivités elles-mêmes. À ce titre, on peut constater un effort bien senti en vue d'établir de véritables partenariats afin de connaître les priorités et les besoins des communautés et des titulaires de droits autochtones, puis d'essayer d'harmoniser le tout avec ces investissements militaires.

En outre, j'imagine qu'il y a des possibilités d'établir au sein même de ces carrefours des installations qui pourraient accueillir les Rangers et leur équipement en leur fournissant un endroit où s'entraîner ou se réunir — aussi bien pour ceux de la collectivité hôte, que pour ceux travaillant à proximité. Il pourrait également y avoir un terrain de manœuvres pour le programme des Rangers juniors canadiens. Ces carrefours pourraient servir de plaques tournantes pour de nombreuses autres organisations de premiers intervenants que M. Kikkert a mentionnées plus tôt. Ils pourraient aussi devenir des espaces utilisés à des fins de sécurité publique par la communauté.

Je suis très enthousiaste à ce sujet. Je pense qu'il faut se réjouir de ces annonces donnant suite aux engagements des gouvernements précédents qui soulignaient l'importance pour le Canada de prendre des mesures concrètes dans le Nord. Le moment est venu d'agir en veillant à ce que les gestes posés aillent dans le sens de nos plans et de nos priorités pour le Nord.

• (1215)

Le président: Merci, monsieur Lackenbauer.

Merci, madame Romanado.

Monsieur Kibble, je vous cède la parole pour une période de cinq minutes.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins d'aujourd'hui.

J'ai vraiment aimé les questions posées. Je suis venu avec une liste de questions préparées. J'ai toutefois pris tellement de notes que j'espère pouvoir m'y retrouver. Vos témoignages ont été excellents.

Sans raison particulière, je vais d'abord m'adresser à M. Kikkert.

J'ai aimé vous entendre citer un Ranger qui disait qu'ils sont ceux qu'il faut appeler lorsque les choses tournent mal. J'espère que les gens qui nous regardent aujourd'hui, en ligne et dans la salle, saisissent bien toute la pertinence de cette excellente remarque.

Vous avez parlé d'obstacles. Vous avez dit qu'ils étaient les intervenants de premier recours. Vous avez mentionné vos trois piliers et la nécessité de faciliter les choses et d'en faire la solution de premier recours. Avez-vous des recommandations à nous soumettre quant à la façon de rendre nos unités autochtones plus faciles à utiliser dans un rôle de premiers intervenants?

Peter Kikkert: C'est une excellente question.

Premièrement, il faut expliquer aux organismes civils ce que les Rangers peuvent faire, comment ils peuvent être mis à contribution et quel est le processus à cet égard. On pourra ainsi accélérer leur entrée en action dans les situations d'urgence. C'est ce que j'entends souvent de la part des Rangers: il se passe quelque chose et ils veulent aider, mais il y a tous ces obstacles qu'ils doivent franchir avant de pouvoir apporter leur contribution sur le terrain.

Il y a beaucoup de confusion à cet égard. Je pense que c'est un problème majeur.

Jeff Kibble: Cela m'amène à ma deuxième question. Vous avez parlé de simplifier la mise à contribution des Rangers. Auriez-vous des recommandations précises en ce sens? Je peux comprendre que ce soit une énorme frustration, car cela limite également la capacité de déploiement et l'effet multiplicateur.

Peter Kikkert: La recherche et le sauvetage en sont un bon exemple. Il faut préciser à partir de quel moment les Rangers peuvent être utilisés dans le cadre d'une opération de recherche et de sauvetage. À l'heure actuelle, on laisse souvent le soin au commandant de déterminer ce qu'on entend exactement par la nécessité absolue de sauver des vies et de préserver l'intégrité physique. Les Rangers pourraient alors entrer en action sur-le-champ, mais on ne sait pas trop quel sens prend cette nécessité absolue pour bon nombre d'eux.

Il existe un protocole d'entente entre le 3^e Groupe de patrouilles des Rangers canadiens dans le Nord de l'Ontario et la Police provinciale de l'Ontario qui établit les bases du déploiement rapide et efficace des Rangers pour la recherche et le sauvetage. C'est un modèle dont les autres administrations pourraient s'inspirer. Cependant, il s'agit encore là de travailler avec des partenaires civils pour mieux comprendre comment ils peuvent utiliser les Rangers pour un grand nombre de ces différents types d'incidents. Cela va également faciliter tout le processus.

Jeff Kibble: Ce sont souvent les centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage qui font appel aux Rangers. Pensez-vous qu'il devrait y avoir une meilleure communication et une meilleure compréhension entre ces centres et les groupes de Rangers?

Peter Kikkert: C'est une excellente question.

Les CCCOS peuvent mobiliser les Rangers canadiens pour soutenir les opérations en cas d'écrasements d'aéronefs très facilement et parfois même en cas d'incidents maritimes. Ils peuvent potentiellement utiliser les Rangers comme ressources secondaires de recherche et de sauvetage. C'est assez clair, en fait. Les problèmes se posent davantage avec les partenaires civils, comme les organisations de gestion des urgences ou les services de police provinciaux, où il y a un peu plus de confusion quant à la façon dont ils peuvent être utilisés pour des choses comme la recherche et le sauvetage au sol.

Je dirai — et cela répond en fait à une question qui a été soulevée au sujet de Trenton en particulier — que le Centre conjoint de coordination des opérations de sauvetage de Trenton et le 424^e Escadron de Trenton ont fait un travail très important au cours des dernières années en établissant le genre de relations dont vous parlez avec les Rangers. Cela les rendra beaucoup plus efficaces sur le plan opérationnel.

Je travaille souvent avec eux à ce qu'on appelle l'échange de recherche et de sauvetage dans l'Arctique, qui amène les Rangers au CCCOS de Trenton pour apprendre comment fonctionnent le CCCOS et l'escadron. Cette façon de nouer des relations en personne pour voir ce qui rend ce processus plus efficace est absolument le meilleur investissement: réunir des gens dans la même pièce pour régler ces problèmes et mieux vous comprendre les uns les autres. Cela fonctionne très bien.

Félicitations au Centre conjoint de coordination des opérations de sauvetage de Trenton. Le CCCOS de Halifax le fait également de son côté. Ce sont de très bons modèles sur lesquels s'appuyer.

Jeff Kibble: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Teillet.

Je comprends le contexte militaire. Il est très important d'avoir ces histoires dans l'armée plus moderne. Vous avez dit que les attitudes ont considérablement changé, et je suis heureux de l'entendre, mais je pense qu'il y a probablement encore du travail à faire.

Vous avez donné un excellent exemple de deux membres autochtones qui sont revenus d'Afghanistan. Vous avez dit qu'ils étaient « bien pris en charge ». Je suis très heureux de l'entendre. À mon avis, c'est le genre d'histoire qui devrait être diffusée parmi les gens pour soutenir le recrutement.

Quelles améliorations recommanderiez-vous, comme la diffusion de ce genre d'histoires, et quelles méthodes? S'agirait-il de méthodes plus traditionnelles de partage de cette information ou de méthodes plus modernes pour diffuser cette information positive à mesure que nous continuons d'améliorer la culture et d'essayer de recruter plus de membres autochtones dans ces unités?

• (1220)

Danielle Teillet: Je cherche simplement à obtenir une précision. Votre question porte-t-elle essentiellement sur l'utilisation de ces exemples pour stimuler le recrutement?

Jeff Kibble: Oui. Nous cherchons des moyens de nous améliorer pour que les Autochtones veuillent s'enrôler. Les histoires plus modernes sont-elles un outil que nous pourrions utiliser pour que les choses soient plus positives à mesure que nous continuons d'améliorer la culture?

Danielle Teillet: Je vous remercie de la question.

S'il y a une chose que j'ai apprise en interviewant des vétérans et en regardant ou en lisant des entrevues avec divers vétérans, c'est que les expériences peuvent être très individuelles. Une expérience, évidemment, ne peut pas représenter tout un groupe. Une personne ne peut pas représenter tout un groupe. Cependant, comme vous l'avez mentionné et comme je l'ai dit, il y a des histoires de réussite. L'un des vétérans à qui j'ai parlé de la guerre en Afghanistan m'a parlé en particulier des soins médicaux qu'il recevait pour des blessures subies après son service.

Au Musée canadien de la guerre, un de mes collègues, M. Michael Petrou, recueille des récits oraux d'anciens combattants — et pas seulement d'anciens combattants autochtones, mais de toutes sortes d'anciens combattants, y compris des vétérans francophones et autochtones — qui parlent de leurs expériences non seulement en matière de service, mais aussi de ce qu'était la vie après avoir retiré l'uniforme et être devenu un ancien combattant. Ce projet s'appelle « Leur histoire ». Dans bien des cas, il est très important de laisser ces anciens combattants parler en leur propre nom. Au musée, nous avons un projet d'histoire orale, et nous recueillons des récits oraux afin d'avoir des témoignages de première main.

Jeff Kibble: Merci. J'aurais besoin de 30 à 40 minutes de plus pour toutes mes questions.

Le président: Je sais. Nous aurons un autre tour, alors nous pourrions revenir à vous.

Jeff Kibble: Merci.

Le président: Monsieur Watchorn, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Français]

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence. Les discussions étaient très intéressantes aujourd'hui. Je pense que nous avons pas mal mis l'accent sur les Rangers canadiens.

J'aimerais mentionner quelque chose à titre d'ex-maire. Quand une municipalité présente une demande d'aide, elle est normalement acheminée à la province. Par la suite, la province peut faire appel au gouvernement fédéral pour obtenir l'aide des Forces armées canadiennes. Il est donc important qu'on maintienne les relations avec les partenaires en fonction de ça.

Monsieur Kikkert, j'aimerais poursuivre sur les questions de mon collègue M. Kibble.

Je pense que la formation dans le Nord pourrait se donner de façon bidirectionnelle. Nous pouvons former les Rangers canadiens et les gens qui sont sur place, mais les populations autochtones pourraient aussi former les gens qui n'ont pas l'habitude de travailler dans le Nord sur la façon de le faire de manière efficace. Pouvez-vous nous dire comment la formation pourrait fonctionner de façon bidirectionnelle?

[Traduction]

Peter Kikkert: C'est une excellente question. C'est un sujet sur lequel mon collègue, le professeur Lackenbauer, a beaucoup écrit.

Du point de vue de la formation, reconnaître l'ensemble de compétences que les Rangers apportent, alors qu'ils forment des unités militaires basées dans le Sud sur la façon de se déplacer et de fonctionner en terrain nordique, un rôle qu'ils jouent depuis des décennies et qui est essentiel... Lorsque les militaires participent à des exercices, lorsqu'ils suivent leur formation à Resolute ou ailleurs, les Rangers leur apprennent souvent à se déplacer et à ne pas se contenter de survivre, mais à s'épanouir sur la terre. Cette formation est en cours.

D'un point de vue bidirectionnel, ce que les FAC peuvent faire pour faciliter les possibilités de formation des Rangers, c'est mettre en évidence certaines de leurs compétences particulières — des choses comme la façon la plus efficace d'évacuer une communauté et la façon de participer à des vérifications du bien-être. En particulier, les premiers soins en milieu sauvage et les premiers soins avancés sont des compétences très difficiles à acquérir pour beaucoup d'habitants du Nord. Les possibilités sont rares. Très peu d'organisations offrent une formation uniforme et des compétences de haut niveau en matière d'intervention d'urgence. Cela ne se fait peut-être pas toujours par les FAC, mais les forces armées pourraient certainement faciliter davantage ce genre de formation, qui profitera directement aux Rangers et à leurs communautés en général.

• (1225)

[Français]

Tim Watchorn: Monsieur Lackenbauer, vous avez écrit là-dessus. Pouvez-vous nous faire part de votre perspective?

P. Whitney Lackenbauer: Merci, monsieur Watchorn.

[Traduction]

Oui, avec plaisir.

Comme M. Kikkert vient de le dire, cela se fait déjà un peu. Tout d'abord, il faut commencer par changer les mentalités des unités basées dans le Sud. Ce n'est pas la même chose de mener des opérations dans le froid que de préparer des opérations nordiques. L'Arctique est une région géographique. L'Inuit Nunangat, c'est une terre natale. On peut se préparer dans les bases du Sud et apprendre comment allumer un poêle Coleman et monter sa tente de l'armée, mais au bout du compte, idéalement, on doit apprendre des gens qui habitent la région où l'on va mener des opérations. Ce serait une très bonne chose de donner plus d'occasions aux Rangers canadiens d'aller dans le Sud pour donner l'instruction préparatoire en soutien aux unités du Sud qui seront déployées dans le Nord. Les Rangers accueillent favorablement ces rôles quand on leur en donne la possibilité.

En fin de compte, rien ne remplace l'expérience sur le terrain, et pour réaliser cet apprentissage multidirectionnel, il faut accroître pas nécessairement l'ampleur ou la taille, mais la fréquence et la prévisibilité des opérations et des activités de formation nordiques au sein des FAC. Au bout du compte, les militaires apprendront plus de choses, et l'apprentissage multidirectionnel se fera et sera facilité par les liens qu'ils vont tisser et plus de familiarité.

Par le passé, nous avons eu un intérêt très épisodique en matière de souveraineté et d'enjeux de sécurité dans l'Arctique, ce qui mène à une augmentation de nos activités avant une accalmie. Ce dans quoi j'espère que nous investirons, c'est l'établissement plus continu de relations et plus d'occasions de partage, comme vous l'avez dit.

Au fil des ans, de nombreux Rangers, surtout des aînés, m'ont dit qu'avec le temps, ce genre de formation qui les met au défi et qu'on leur a offerte en tant qu'instructeurs il y a 15 ou 20 ans leur manque. Ils valorisent cette occasion d'apprendre comment manier ces armes de combat de la part des instructeurs sous-officiers. Autant les Rangers enseignent des choses aux instructeurs, autant ils apprennent d'eux. Plus nous avons de possibilités d'avoir cette interaction face à face, mieux nous nous porterons.

[Français]

Tim Watchorn: Merci beaucoup.

Je pense avoir mentionné la semaine dernière que nous avons entendu des membres des Forces armées canadiennes ayant participé à une de nos réunions antérieures nous dire que, souvent, les caractéristiques techniques de l'équipement que nous achetons sont établies par des gens qui n'ont pas l'expérience du Nord.

Selon vous, les gens qui ont vraiment une bonne expérience des opérations dans le Nord peuvent-ils avoir une influence sur l'équipement ou ses caractéristiques techniques?

[Traduction]

P. Whitney Lackenbauer: C'est une autre excellente question.

Au cours des derniers mois, j'ai eu la chance de participer à l'opération Nanook-Nunaliut sur trois tronçons différents de ce qui a été une opération épique des Forces armées canadiennes dirigée par des Rangers, en partant d'Inuvik, dans l'Ouest de l'Arctique, traversant la côte de l'océan Arctique, puis en faisant un virage, en descendant la côte de Kivalliq et l'ouest de la baie d'Hudson, pour aboutir à Churchill. En cours de route, les Rangers ont participé activement à la détermination de l'équipement qui serait adapté à cette activité particulière. Ils ont profité de nombreuses leçons observées qui, nous l'espérons, se traduiront par des leçons apprises sur la façon de mener des opérations agiles par un petit groupe.

Lorsque j'étais à Cambridge Bay, Ikaluktutiak, dans la région de Kitikmeot, j'ai été très heureux de voir des professeurs d'université et des gens de Recherche et développement pour la défense Canada, RDDC, mettre à l'essai de nouveaux systèmes, mettre à l'essai différents types d'équipement et les apporter dans le Nord, en travaillant avec les Rangers pour vérifier s'ils sont réellement appropriés.

Je vois certainement des possibilités à l'avenir pour les Rangers et d'autres experts du Nord basés dans cette région de participer davantage au processus visant à déterminer ce qui est nécessaire et à mettre à l'essai les différentes solutions proposées.

Le président: Merci, monsieur. J'apprécie votre enthousiasme et votre passion, ainsi que ceux de tous les témoins, à l'égard de la discussion ici aujourd'hui.

Merci, monsieur Watchorn.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Madame Scoppio, pouvez-vous nous parler un peu des programmes d'été destinés aux Autochtones? Vous avez déjà dit qu'ils n'étaient pas tellement bien administrés, ou du moins, qu'ils ne l'étaient pas autant que le programme Bold Eagle qui, selon vous, devrait être une espèce de modèle en la matière. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur le sujet?

● (1230)

Grazia Scoppio: Comme je l'ai dit auparavant, il faut d'abord avouer que ce sont de bons programmes, qui servent aussi à attirer les jeunes Autochtones vers les Forces armées canadiennes, ou FAC.

Les programmes ont du succès seulement du fait qu'ils existent déjà. Cependant, il y a des défis. L'un de ces défis, qui est le même pour les différents programmes, est qu'on n'arrive pas à pourvoir tous les postes qu'on a pour chacun des programmes. De plus, on a de la difficulté à retenir les participants une fois qu'ils ont terminé les programmes.

Nous avons parlé du fait que les personnes autochtones qui sont dans les FAC vivent aussi certains défis. Je pense que les jeunes qui terminent ces programmes font face aux mêmes défis. Il y a notamment des problèmes culturels, qui continuent en effet, ce qui pose des barrières aux jeunes qui veulent continuer dans les FAC.

Selon moi, on devrait vraiment faire une étude pour examiner tous les programmes et se pencher, pour chaque programme, sur les succès, les défis, les lacunes et les points à améliorer.

Comme je l'ai déjà dit, il manque un programme pour l'Aviation royale canadienne. Ajouter un tel programme serait une façon d'attirer les gens, parce que certains participants vont s'engager dans les FAC après avoir terminé leurs programmes. Ça, c'est sûr.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Comme vous l'avez déjà dit, pourquoi le programme Bold Eagle est-il un modèle en la matière, dont le fonctionnement devrait être calqué par les autres programmes?

Grazia Scoppio: Le programme Bold Eagle a été le premier programme, et c'est aussi le plus connu. Il a donc effectivement servi de modèle pour les autres programmes créés par la suite. C'est pour ça que j'en ai parlé.

Comme nous en avons déjà parlé, nous nous sommes demandé si nous en faisons assez pour que les jeunes Autochtones des communautés connaissent ces programmes. C'est sûr que, si un programme existe depuis des années, il est plus connu. Des gens pourront dire, par exemple, qu'un de leurs oncles y a participé. Les gens vont donc connaître ce programme à vie.

Il faut aussi préciser que ce ne sont pas tous les Autochtones qui habitent dans des communautés autochtones. De plus, à cause des effets du colonialisme, beaucoup de jeunes Autochtones ont perdu leur culture et leur langue. On pourrait alors se demander si les Forces armées pourraient être des agents de la réconciliation sur cet aspect.

Au lieu d'avoir des programmes distincts — et c'est tout de même une très bonne chose qu'il faudrait continuer, voire amplifier —, il faudrait peut-être y incorporer davantage d'éléments liés à la culture autochtone des jeunes pour qu'ils se sentent en sécurité et inclus.

J'aimerais dire autre chose, qui ne fait pas vraiment partie de votre question.

Quand on parle du Nord, il faut comprendre que la situation y est tout de même particulière, qu'il y a des intérêts croissants, comme ceux de la Chine ou de la Russie. Il faudrait augmenter la force des Rangers, sachant qu'ils ne sont pas tous autochtones. C'est tout de même une grande présence autochtone. C'est aussi important pour la sécurité du Canada dans le Nord.

Je pense que nous avons touché à ça. Cependant, je pense qu'en général, le fait d'avoir une présence plus importante d'Autochtones dans les FAC serait très important pour ces dernières, mais aussi pour le Canada.

• (1235)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Je donne maintenant la parole à Mme Gallant.

Il semble que vous ayez tout le temps que vous voulez. Il est toujours préférable de nous en tenir à cinq minutes.

Cheryl Gallant: Merci, mais je ne prendrai pas tout ce temps.

Monsieur Lackenbauer, y a-t-il un équivalent américain aux Rangers?

P. Whitney Lackenbauer: Merci, madame Gallant. C'est une excellente question.

Non, il n'y en a pas. Historiquement, on peut examiner des exemples où il y avait des formes de service militaire différencié pour les Alaskiens, qui ressemblait à ce que font les Rangers. À partir des années 1950 et au début des années 1960, les Américains se sont tournés vers un modèle où leur « Armée de la Toundra », comme on les appelait — leurs Rangers alaskiens, pour établir ce lien — s'inspirait de la Garde nationale, comme nos réserves primaires. Certains d'entre eux se sont ensuite rééquipés pour être l'équivalent de notre unité de la Force régulière.

Au cours des 15 ou 20 dernières années, divers experts de la défense de l'Alaska, et même la sénatrice Murkowski elle-même, m'ont demandé de fournir des séances d'information sur ce à quoi pourrait ressembler un modèle de Rangers, afin d'inspirer quelque chose de semblable aux communautés autochtones de l'Alaska. Nous avons également eu des demandes au Canada de la part du Groenland, du Royaume du Danemark et des Samis, qui considéraient les Rangers canadiens comme un modèle potentiel pour inspirer les choses dans leurs pays, parce qu'ils n'ont pas une forme de service semblable à celle que nous avons ici.

Ce ne sera jamais un copier-coller, mais je pense que c'est une solution qui en dit long sur la reconnaissance internationale et le respect que les Rangers méritent.

Cheryl Gallant: Y a-t-il un autre pays — même la Russie — qui a une unité de réserve semblable?

P. Whitney Lackenbauer: Ce n'est certainement pas le cas de la Russie. Il en existe d'autres. Il n'y a rien de tout à fait pareil. J'utilise le mot « unique » dans un sens très littéral. Je pense que c'est une solution canadienne unique en son genre.

Vous pourriez examiner le NORFORCE, en Australie, qui ressemble à certains égards aux Rangers. Il accorde la priorité à l'intégration des populations autochtones de l'Australie.

Il n'y a rien de comparable aux Rangers. Je sais que j'ai l'air d'être trop nationaliste en célébrant cette formidable histoire canadienne, mais dans ce cas-ci, je pense que c'est vraiment le cas.

Cheryl Gallant: Arrive-t-il que des Rangers soient déployés avec des régiments de l'armée lorsqu'il y a un exercice ou une mission dans la région arctique à l'extérieur du Canada?

P. Whitney Lackenbauer: Non. Cela ne fait pas partie du rôle, des missions et des tâches des Rangers.

Dans le cas d'une guerre générale, le ministre de la Défense nationale, la Couronne, pourrait activer différentes formes de service, mais l'intention pour les Rangers, c'est certainement qu'ils servent dans leur terre natale et au Canada. Ils sont certainement considérés comme une capacité de défense du Canada.

Cheryl Gallant: La raison pour laquelle je pose la question, c'est qu'il y a eu un exercice assez récent dans l'Arctique. Je crois que c'était Global Resolve. Soixante soldats ont été envoyés, mais 30 ont subi de graves blessures au froid. Il n'y avait personne — pas de Rangers et pas de version américaine des Rangers — pour les guider lorsqu'ils sont descendus de l'avion et qu'ils ont dû traverser l'Arctique pour la première fois.

P. Whitney Lackenbauer: Madame Gallant, c'est ce que mes contacts me disent également. Je pense que c'est une observation très poignante.

Cheryl Gallant: Les Rangers seraient-ils intéressés à être déployés?

P. Whitney Lackenbauer: Je pense que ce n'est pas une conversation qui a eu lieu avec les Rangers. Il faudrait certainement revoir fondamentalement la portée de leur rôle et de leur mission afin de penser à eux dans le cadre de missions à l'extérieur du Canada.

Il vaut toujours la peine de discuter de la question de savoir s'il s'agit d'un besoin cerné par les FAC et d'une lacune que les Rangers pourraient combler, l'élément clé étant qu'ils ne seraient pas là pour fournir des effets cinétiques. Ils ne seraient pas là pour mener les opérations de combat, mais je ne saurais trop insister sur le fait qu'il s'agirait d'une véritable redéfinition de ce que l'on attend d'eux.

• (1240)

Cheryl Gallant: Madame Scoppio, il existe plusieurs programmes d'été pour les Autochtones que j'ignorais jusqu'à ce que vous les mentionniez. Je les ai consultés pour voir ce que vous nous avez dit. Il y a Bold Eagle dans l'Ouest canadien, Black Bear au Nouveau-Brunswick, Raven en Colombie-Britannique, Carcajou au Québec et Grey Wolf en Ontario. Les jeunes doivent avoir 17 ans et plus, et dans certains programmes, ils sont payés.

La date limite pour présenter une demande est la fin d'avril pour cet été. Certaines personnes n'en entendent parler que pour la toute première fois aujourd'hui. Comment pouvons-nous faire savoir aux jeunes, qui se trouvent parfois dans des endroits très éloignés, que ces programmes existent et que c'est une occasion pour eux de présenter une demande?

Grazia Scoppio: C'est une excellente question.

Je tiens simplement à préciser que la plupart de ces programmes, à l'exception de Raven, sont des programmes de l'armée, ce qui nous ramène à la question que nous avons déjà posée: comment se fait-il que nous ayons une présence autochtone beaucoup plus importante dans l'armée en pourcentage? De toute évidence, l'armée est un service important, alors il y en aura toujours plus dans l'armée, mais je parle en termes de proportions.

Cela dit, je suis d'accord avec vous pour dire que si certains d'entre vous au Comité n'ont entendu parler de ces programmes que pour la première fois aujourd'hui, il est clair que nous n'en faisons pas assez pour en faire la promotion. Cela pourrait-il se faire grâce à de meilleurs engagements communautaires dans les communautés autochtones? Oui, mais comme on l'a mentionné et comme nous le savons tous, ce ne sont pas tous les jeunes Autochtones qui vivent dans des communautés autochtones. Certains ont été arrachés à leur culture et à leur langue autochtones. La promotion de ces programmes dans les écoles secondaires pourrait être une autre option. Nous pouvons faire tellement plus pour promouvoir ces programmes auprès des jeunes Autochtones.

Nous avons également parlé du Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones, qui est un peu distinct des programmes autochtones. Il y a aussi un autre programme qui est un peu plus court. C'est presque comme « essayer avant d'acheter ». Cela fait également partie des programmes pour les Autochtones.

Les efforts et les programmes sont là, mais il est clair qu'il y a un problème avec la promotion de ces programmes. C'est pourquoi tous les postes ne sont pas pourvus.

Le président: Je vous remercie, madame Gallant.

Madame Idlout, vous avez la parole pendant cinq minutes, au nom des libéraux.

Lori Idlout (Nunavut, Lib.): *Qujannamiik, Iksivautaq.*

Merci, monsieur le président. Je remercie également tous les témoins de leurs excellents témoignages tout au long de la matinée. Je tiens tout particulièrement à remercier M. Kikkert et le professeur Whitney Lackenbauer de l'ensemble du travail remarquable qu'ils accomplissent afin de mettre en évidence l'importance des Rangers canadiens.

Je voudrais demander à chacun d'entre vous de répondre à cette seule question — et peut-être que le président pourra vous accorder le même temps de parole. Si vous le pouvez, j'aimerais beaucoup que vous vous fassiez le porte-parole d'un Ranger canadien avec lequel vous avez travaillé, afin de nous faire part de ses paroles à propos de ce qui rend le métier de Ranger canadien aussi formidable, et des mesures qu'il a recommandé de prendre pour susciter davantage d'intérêt dans cette carrière, en vue d'accroître le nombre de Rangers canadiens.

Nous pourrions peut-être commencer par vous entendre, monsieur Kikkert.

Peter Kikkert: C'est une excellente question, mais une question à laquelle il est difficile de répondre.

Les Rangers sont très passionnés, et bon nombre d'entre eux se sont exprimés à ce sujet. Je vais mettre en avant l'un de mes bons amis. Calvin Pederson est issu d'une famille qui compte des Rangers canadiens depuis quatre générations, des membres de sa famille qui n'ont cessé d'offrir bénévolement leurs services pour soutenir toutes les activités des Rangers. L'un des aspects que M. Pederson ne cesse de souligner, et dont votre comité a déjà entendu parler, c'est la nécessité de faire connaître davantage leur histoire. Lorsque les Rangers accomplissent quelque chose d'extraordinaire, il faut diffuser cette information et en parler davantage. Pourquoi l'histoire de ces quatre Rangers de Naujaat qui ont reçu la Médaille de la bravoure n'est-elle pas propagée davantage dans le Nord et dans le reste du pays?

Je peux répondre à votre question assez rapidement. Il faut raconter cette histoire non seulement dans le Nord, mais aussi dans le Sud, afin que les gens comprennent ce que les Rangers apportent aux collectivités, aux Forces armées canadiennes et au Canada.

• (1245)

P. Whitney Lackenbauer: Quelle merveilleuse question! Je ne sais pas si je vais pouvoir citer des propos précis tenus par telle ou telle personne, mais pour vous donner quelques noms et quelques idées, je précise que Peter Kuniliusec, un Ranger de Clyde River aujourd'hui décédé, était celui qui affirmait que nous ne sommes pas seulement les yeux et les oreilles, mais aussi la voix du Nord au sein des Forces armées canadiennes et, comme l'ont dit de nombreux Rangers, nous sommes les yeux, les oreilles et la voix des Forces armées canadiennes dans le Nord. C'est quelque chose qu'il ne faut jamais tenir pour acquis.

Je pense au sergent Titus Allooloo, originaire de Mittimatalik, à Pond Inlet, et au discours qu'il a prononcé en inuktitut au Musée national de la guerre lors de la journée nationale du souvenir de l'année dernière. Il a évoqué la fierté d'avoir servi au sein des Rangers canadiens, ce qui me rappelle que la création d'une tribune nationale nous permettrait de raconter une histoire qui est parfois reléguée au Nord. On entend fréquemment parler de la reconnaissance dont bénéficient les Rangers — de la façon dont leur service est reconnu, du rôle important qu'ils jouent au sein de leurs collectivités et de la fierté que les communautés du Nord éprouvent à leur égard. C'est un sujet que les membres des Rangers du Nord doivent être encouragés à aborder.

Je tiens également à mentionner Tony Kunuk. Il est originaire d'Igloolik, votre ville natale, madame Idlout, et il vient de participer à l'opération Nanook-Nunalivut, tout comme Julia Elanik, d'Aklavik, et Chris Aitaok, de Cambridge Bay. Tous soulignent l'incroyable richesse en matière de compétences que ce groupe diversifié de Canadiens apporte lorsqu'il s'agit de mener des opérations.

Ils ont tous évoqué un véritable sentiment d'unité. Même s'ils viennent de différentes régions du Nord, ils ont en commun un amour de la terre, comme me l'ont confié des Rangers des quatre coins du pays: c'est, selon eux, le lien qui les unit tous. La façon dont on interagit avec la terre et dont on fait un avec elle varie selon nos origines et nos antécédents, mais nous avons tous un point de référence en commun en tant que Canadiens, et c'est un aspect que les Rangers réussissent à promouvoir admirablement.

Nous avons déjà entendu parler de l'importance de la transmission intergénérationnelle des connaissances, de la langue, de la culture et de la confiance nécessaire pour s'aventurer sur le territoire, et de la mesure dans laquelle il est important de transmettre tout cela aux jeunes. Il faut également transmettre ces connaissances aux jeunes adultes, qui n'ont peut-être pas encore eu l'occasion de vivre des expériences sur le territoire. J'ai souvent entendu des Rangers établis partout dans le Nord souligner l'importance non seulement du Programme des Rangers juniors canadiens, mais aussi du rôle que les Rangers jouent en encourageant les gens, en les motivant et en les aidant à aller sur le terrain afin d'améliorer réellement leurs compétences et de les partager.

Madame Idlout, je n'ai pas l'impression d'avoir rendu justice à toute la richesse des récits et des conseils que les Rangers m'ont transmis au fil des ans, mais comme vous pouvez le constater en entendant mes paroles, je suis devenu leur plus grand admirateur au cours des 30 dernières années.

Lori Idlout: Vos exposés étaient excellents. Je pourrais soutenir que je suis sans doute l'une de leurs admiratrices encore plus inconditionnelles.

Le gouvernement du Canada dans son ensemble, c'est-à-dire son administration globale, a des leçons à tirer des Rangers canadiens. Ce que les Rangers canadiens ont démontré, c'est que lorsque l'on tire parti des atouts des habitants de sa région, on obtient de bons résultats. Si un plus grand nombre de gouvernements exploitaient les atouts et les compétences qui existent au sein de leurs collectivités, je crois que nous aurions des gouvernements plus forts.

Je vous remercie tous d'avoir contribué à mettre en valeur le travail accompli par les Forces armées canadiennes, et plus particulièrement par le programme des Rangers canadiens.

Qujannamiik. Merci beaucoup.

Le président: Je vous remercie.

Je ne savais pas si les autres témoins, c'est-à-dire Mmes Teillet et Scoppio, avaient quelque chose à ajouter avant que nous cédions la parole à M. Kibble, qui sera le prochain intervenant.

Monsieur Kibble, la parole est à vous.

Jeff Kibble: Merci, monsieur le président.

Ma première question est destinée à Mme Scoppio.

Vous avez déclaré que vous étiez d'accord pour dire que le problème n'est pas lié à l'attraction des candidats, mais plutôt à leur recrutement et à leur maintien en poste. J'aime cette observation, et je suis tout à fait d'accord avec vous. À l'heure actuelle, nous observons des problèmes importants de recrutement dans les écoles, mais je vous suis reconnaissant d'avoir également formulé une recommandation très concrète à cet égard — car jusqu'à maintenant, nous avons parlé en termes généraux —, et j'aimerais examiner cette recommandation un peu plus à fond.

Vous avez indiqué que les lignes directrices en ce qui concerne les membres des familles des membres autochtones ne sont pas suffisamment inclusives. Comment pourrait-on remédier à ce problème? Vous faisiez allusion aux mesures de soutien prévues pour permettre à ces membres de retourner dans leur collectivité en cas de funérailles ou d'autres urgences médicales. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet afin que nous puissions en tirer des enseignements et disposer de plus amples renseignements pour

éventuellement rendre ces mesures plus inclusives? Je pense que votre suggestion est très pertinente.

● (1250)

Grazia Scoppio: L'exemple qui nous a été donné est le suivant: il arrive parfois qu'un membre autochtone des Forces armées canadiennes, ou FAC, ait une tante qui occupe une place très importante au sein de sa famille, mais que la politique actuelle des FAC ne lui permette pas d'assister à ses funérailles. C'est le genre de situations qui ont été portées à notre attention au cours de nos recherches. À l'heure actuelle, des lignes directrices existent à ce sujet, mais elles ne permettent pas vraiment de faire preuve de souplesse à cet égard pour tenir compte des membres autochtones dont les liens familiaux peuvent différer de ce que la société canadienne en général considère comme normal.

C'est l'un des aspects du problème qui ont été portés à notre attention. L'autre aspect...

Jeff Kibble: Que...

Grazia Scoppio: Pardon. Poursuivez.

Jeff Kibble: J'allais dire que si vous aviez d'autres suggestions originales susceptibles de nous aider à atténuer les différences culturelles, cela contribuerait à améliorer le recrutement. Vous pourriez peut-être soumettre par écrit au Comité des propositions concrètes et tangibles. Vous en avez déjà donné une. Je sais que par « famille » on entend habituellement les « membres de la famille immédiate », mais il existe des dispositions qui permettent de faire des exceptions si vous pouvez prouver qu'une personne, comme une tante, fait partie de votre famille immédiate.

J'aimerais maintenant aborder votre observation au sujet des résidents permanents. Nous avons indiqué que la proportion de membres autochtones au sein des forces armées s'élevait à 3,3 %. Vous avez déclaré qu'il fallait recruter davantage de résidents permanents. Pourriez-vous nous donner une idée du pourcentage qui vous semblerait raisonnable?

Grazia Scoppio: J'ai consulté les statistiques, mais je ne les ai pas sous les yeux.

Un autre axe de mes recherches porte sur la participation des immigrants dans l'armée. Comme les FAC viennent tout juste d'élargir le recrutement afin d'inclure les résidents permanents, ces résidents se sont tous précipités à leur porte — ou du moins, un grand nombre d'entre eux —, mais très peu d'entre eux ont réellement franchi le pas. Les statistiques sont là pour le prouver, et on constate clairement qu'un problème existe.

Jeff Kibble: Avez-vous une recommandation à nous faire qui vous vient spontanément à l'esprit? Pensez-vous que la proportion de résidents permanents dans l'armée devrait être de 100 %, de 5 % ou de 2 %?

Grazia Scoppio: Cette proportion devrait certainement être beaucoup plus élevée qu'elle ne l'est en ce moment. Si, simplement pour les besoins de la discussion, on part du principe que seulement, disons, 5 % ou 10 % sont admis, alors il est clair que nous avons un problème.

Il y a tellement de métiers offerts au sein des FAC. Je comprends bien que tout le monde n'a pas les aptitudes requises pour devenir pilote de chasse — c'est un métier très convoité en ce moment —, mais il y a tellement d'autres métiers intermédiaires, dans tous les services.

Jeff Kibble: Je peux vous dire qu'à l'heure actuelle, les résidents permanents représentent environ 20 % des effectifs dans les écoles des recrues.

Grazia Scoppio: Est-ce par rapport au nombre de personnes qui ont postulé ou au nombre de...

Jeff Kibble: À l'heure actuelle, dans les écoles des recrues, la proportion de résidents permanents s'élève à environ 20 %.

Grazia Scoppio: Eh bien, les chiffres sont en hausse, ce qui est formidable. Cette mesure est très récente. Les FAC viennent tout juste de commencer à recruter des résidents permanents...

Jeff Kibble: Merci. Je n'ai pas entendu de recommandation.

Grazia Scoppio: ... ce qui est très différent de l'armée américaine. C'est complètement différent.

Jeff Kibble: Je vous remercie de votre discussion à ce sujet.

J'aimerais maintenant m'adresser à M. Lackenbauer.

Je vous suis reconnaissant de votre enthousiasme pour les Rangers. C'est un peu impressionnant. J'ai travaillé avec eux. C'est assurément un groupe inspirant, et ils sont très respectés au sein de l'armée.

Pourriez-vous développer un peu votre observation au sujet de la manière dont ils peuvent contribuer au processus de réconciliation au sein d'une collectivité? En quoi pourraient-ils y contribuer?

P. Whitney Lackenbauer: C'est une excellente question.

D'une certaine manière, les Rangers incarnaient certains aspects de la réconciliation avant même que ce concept politique ne fasse partie de notre réflexion collective en tant que Canadiens. Ce que j'entends par là, c'est que tout repose sur le respect. Lorsque les choses ne se passent pas comme prévu, chacun assume ses responsabilités. On trouve des moyens de travailler ensemble et d'avancer ensemble. Certains sujets sont considérés comme délicats, et comme d'excellentes relations personnelles ont été établies, il existe une interface entre les Rangers et le reste de l'armée sous la forme de ces instructeurs des Rangers, qui entretiennent les relations nécessaires pour aborder ces sujets de manière très humaine. C'est là un niveau d'engagement possible.

D'un autre côté, il faut reconnaître l'ampleur de la confiance accordée aux Forces armées canadiennes par l'intermédiaire de l'organisation des Rangers. Le fait que les communautés autochtones du Nord soient prêtes à envoyer leurs jeunes dans des camps d'été enrichissants à des endroits comme Whitehorse... Ces personnes sont issues de communautés qui ont été ravagées par les traumatismes liés aux pensionnats indiens et par toute la violence coloniale qui leur a été infligée. Il est essentiel de réfléchir à la confiance qui existe et qui leur permet de confier cette responsabilité aux Rangers — parce qu'ils sont dignes de confiance et respectés — et de savoir que s'ils envoient leurs enfants dans ces camps, ils bénéficieront du même respect que n'importe qui d'autre.

• (1255)

Jeff Kibble: Je viens du Sud de l'île de Vancouver. J'habite tout près du quartier général du 4^e Groupe de patrouilles des Rangers

canadiens, et j'ai travaillé avec des Rangers. J'ai participé au programme Raven. Il y a une importante population autochtone là d'où je viens.

J'aimerais beaucoup que les unités des Rangers soient élargies sur l'île de Vancouver. Existe-t-il des mesures que les collectivités pourraient prendre, en collaboration avec les Forces armées canadiennes ou d'autres organismes, afin de favoriser l'expansion des unités des Rangers à l'échelle locale?

P. Whitney Lackenbauer: Ces expansions passent souvent par des maires et des conseils municipaux, des chefs des Premières Nations, des conseils des Métis ou des dirigeants inuits.

Le processus consisterait assurément à manifester son intérêt. Là encore, cela soulève des commentaires ou des questions concernant le champ d'action des Rangers. Lorsque l'on examine la croissance de l'organisation et l'augmentation du nombre de patrouilles des Rangers, on constate que ces mesures sont souvent autorisées à un échelon politique très élevé, au nom de la souveraineté et de la sécurité dans l'Arctique.

Je vous invite à vous renseigner sur les régions où cette croissance a eu lieu au cours des 20 dernières années. Vous constaterez que la quasi-totalité de l'augmentation du nombre de patrouilles des Rangers s'est produite dans le Nord des provinces, et donc pas dans l'Inuit Nunangat. À l'heure actuelle, pratiquement toutes les collectivités de l'Inuit Nunangat qui peuvent accueillir une patrouille en ont une depuis plusieurs décennies.

Il est certain qu'il y a matière à discuter des Rangers ou d'un modèle similaire. Il est justifié d'offrir davantage de possibilités de service dans le sud du Canada, mais je crois qu'il y a un débat plus large à mener à ce sujet.

Jeff Kibble: Merci.

Personne ne soutient que...

Le président: Monsieur Kibble, le temps qui nous était imparti est écoulé.

Jeff Kibble: Merci, monsieur le président.

Le président: J'aime l'enthousiasme avec lequel vous posez des questions.

Je m'adresse maintenant à tous les témoins. La discussion d'aujourd'hui a été très animée, et je tiens à vous remercier, vous et les députés qui ont posé des questions, de votre participation et de votre engagement.

Notre prochaine réunion aura lieu mercredi. Nous recevrons quatre témoins, tous francophones. L'un d'entre eux est professeur, et les trois autres sont des vétérans des Forces armées canadiennes. Nous poursuivrons cette discussion à ce moment-là.

Les membres du Comité sont-ils d'accord pour lever la séance?

Des députés: Oui.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>